LACLEF DU CABINET,

DES PRINCES DE L'EUROPE,

Ou, Recueil Historique & Politique sur les Matieres du tems.

DECEMBRE 1729.



A LUXEMBOURG,

Chez Andre' Chevalier, İmpriment de Sa Majesté Imperiale & Catholique, & Marchand Libraire.

M. DCC. XXIX.

Avec Privilege de Sa Sacrée Majesté Imperiale & Catholique, & Approbation dis Commissaire Examinateur.

AVIS AU PUBLIC.

CE fournal continuera de paroître requ Iliérement au commencement de chaque mois; les Scavans & les curieux sont invitez de vouloir bien communiquer leurs ouvrages, tant de Litterature que de Politique, & autres piéces qui pourront interesser & être agréables au Public; on n'aura qu'à adresser les Paquets (francs de port) au Sieur André Chevalier, Imprimeur de Sa Maj. Imp. & Cath. & Marchand Libraire à Luxembourg, chez qui ledit fournals'est toujours imprimé, & où il s'imprime encore actuellement dépuis son origine: on en trouve chez lui le fond qui a commencé en Juillet 1704. de même que le Suplément en 2. Volumes, qui remonte ju (qu'à la Paix de Risvick. Ceux qui voudront en faire des corps complets & avoir des mois separez, peuvent s'adresser à lui comme à la source; il leur en fera prix raisonnable.

L'on trouve aussi chez ledit Chevalier un grand assortiment de Livres, tant de ses impressions, que de tous Païs: de même que les Memoires de Trevoux, & disserens sournaux Lit. Hist. & Polit., comme Repub. des Lett. Histoire des ouvrages des Sçavans, Histoire critique de la Republique des Lettres, l'Europe savante, Memoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, 9, vol., Bibliotheque Italique 4. vol.: il continuera de paroître un Tome chaque quart d'an deces deux derniers.

LA CLEF DU CABINET

DES

PRINCES DE L'EUROPE,

Ou, Recueil Historique & Politique sur les Matieres du tems.

Decembre 1729.

ARTICLE I.

Contenant quelques nouvelles de Litterature & autres remarques curieuses.

Usse. Les conquêtes des Russiens en Perse & le long de la Mer Caspienne, qui viennent de leur être conservées par le Traité de Paix conclu avec le Sultan Escherest, dont nous fimes mention le mois dernier, forment un objet si considerable, que ce seroit, en quelque façon, rayir à cette Nation la gloire qu'elle s'est acquise, que de ne pas rendre cet évenement public. L'Empire de Russie, d'ailleurs, tient depuis quelques années un rang si di-. stingué, & fait une si grande figure en Europe, qu'il est de l'interêt general d'être informé des progrés que fait cette Couronne, quoique hors du Continent de l'Europe, & de l'étendue immense qu'elle donne à ses frontières, qui se rrouvent parlà avancées jusque dans le cœur de la Perse. Voici le Traité en question, copié après un Exemplaire imprimé à Petersbourg, par ordre de l'Academie des Sciences. Cc 2

A Unom de Dieu Trés Haut & Très Puissant; soit rendu public le present Traité. Il a plût à la Providence Divine de faire cesser, après une préalable suspension d'armes, les troubles survenus à l'occasion des Provinces possedées par S. M. Imp. Pierre II., Souverain de toute la Russie, enc. enc. situées près de la mer Caspienne, sur les frontieres des Terres du Possesseur d'Hispahan & de plusieurs autres Provinces en Petle, Ge. Ge. & de les terminer par un accommodement à l'amiable, conclu par les Plenipotentiaires respectifs. S. Ex. Mr. Wazile Lerva (cherv, Lieutonant General, Chevalier de l'Ordre de St. Alexandre Neowski, Commandant en chef l'Armée Russienne dans la Province de Ghilan. & Capitaine General des Provinces situées dans le Darimar prés de la Mar Caspienne, ayant été nommé pour cet effet de la part de S. M. Imp. Pietre II., Souverain de toute la Russie; & Sapa-Salar Muhamet - Saidal , Kan & Beglier Bey , General de l'Armée Persienne, assuté de Musteff Fiel Chassa Mirsa, Machamet Ismail; Amar Saltan, G Chadschi Ibrahim, de la part du Regent, commandant heureusement à Ispahan & dans plusieurs autres Provinces, egc. egc. lesquels Plenipotentiaires, pour le bien public, en afin d'établir une sincere, parfaite és constante amitié entre les deux Cours, Empires & Terres, sont convenus des Articles (uivans.

I. Les Empires resteront en possession à perpetuité des Villes & Pays qu'ils occupent actuellement, avec tout ce qui en dépend, conformément aux anciens & nouveaux Reglemens des limites, & dont il est fait mention dans l'Article III.

II. S. M. I. de Russie, en consideration de l'ancienne amitié qui a tossjours subsisté entre l'Empire

des Princes & c. Decemb. 1729. 405 de Russie & la Perse, consent de la laisser en polséssion des Provinces d'Asterabath & de Masanderam, situées aux environs de la Mer Caspienne; à condition néanmoins que ces Provinces ne pour ront en aucune manière être données à quelqu'autre Puissance, & au cas que cela arrivât, les dites Provinces avec tout ce qui en dépend, rentretont & restretont à perpetuité sous la Domination de Russie, & tout ce qui auta été stipulé de contraire, sera déclaié nul.

III. On reglera les limites entre les Terres, Provinces & Villes de part & d'autre, de la maniere suivante: Toutes les Provinces conquises par les Russiens derriere Derbent, dépuis la Mer, en avançant dans le pais, jusqu'à la Riviere de Kur, & jusqu'à l'embouchure du fleuve Araxe, situées le long de la Mer, resteront, conformément au Reglement des limites fait avec la Porte, à perpetuité à la Russie; en quoi sont comprises les Provinces capitales, aussi bien que les moindres districts qui en dépendent, avec les Païs des montagnes qui s'étendent jusqu'à la Mer; comme aussi les districts de Musul, de Schafft, de Kutum, & tout le Darimar, où l'on fera la séparation des deux Empires. En passant Schaffe, on vient au grand chemin qui va de la Province de Ghilan à Casbin; on y trouve entre Kutuma & Scitum Rudbara, à quelque distance de Nuglabar, Ragdarchana, qui restera pareillement au pouvoir des Russiens; on tirera à l'endroi? où les limites des districts de Samanski, d'Eschkuanski & de Temischanski se joignent, une dioite ligne, qui commencera dans le district d'E/chkuarski, & s'étendra julqu'aux frontieres de Tenikubarski. & de-là jusqu'à la Mer; desorte que toutes les Provinces & Villes avec leurs dépendances, qui sont à main gauche vers la Mer, jusqu'à l'embou-Cc 3

chure du Fleuve Araxe, & depuis cette embouchure jusqu'aux frontieres de Tenikabuski, & de-là jusqu'à la Mer, appartiendront à perpetuité à l'Empire de Russie; tout ce qui est à main droite, en avancant dans le païs, & qui est actuellement occupé par le Possesseur qui regne heureusement à Ispahan & dans plusieurs autres Provinces, restera à la Regence d'Ispahan. Les Sujets du Possesseur d'I/pahan ne prendront néanmoins possession des Places ci-dessus mentionnées qu'aprés la Ratification du present Traité.

IV. Les Ambassadeurs & Envoyés de part & d'autre, seront reçus & traités sur les frontieres par les Gouverneurs & Commandans respectifs, aprés une préalable notification de leur passage, avec la même amitié & les mêmes honneurs que par le passé; & à leur retour on leur fera le même traitement.

V. Les deux Cours continueront à se servir des mêmes Tîtres dans leurs Lettres d'amitié; & sil'une ou l'autre des deux Puissances juge à propos de se servir dans ses Tîtres du nom de quelque Province de Per/e qui lui est échûe, il pourra le faire, mis il ne lui sera pas permis de prendre celui des Provinces ou pais dont l'autre Puissance possede une partie, ni d'en porter les Armes, ou de les faire frapper dans les nouvelles Monnoyes.

VI. Les differends quelconques qui pourroient furvenir sur les frontieres entre les deux Nations; seront examinés avec la derniere exactitude par les Gouverneurs établis sur les frontieres, qui tâcheront de les terminer à l'amiable, afin de maintenir l'union entre les deux Cours, & conserver leurs Sujets en tranquilité.

VII. Si quelque Sujet de part ou d'autre, de quelque condition qu'il puisse être; se refugie chez l'une des deux Puissances, on le renyerra avec sa famille des Princes &c. Decemb. 1729. 407 famille & ses effets sans lui accorder aucune protection.

VIII. Les Sujets & Habitans des deux Empires & païs qui en dépendent, pourront en toute liberté, pour l'avantage du Commerce, transporter & faire venir des païs respectifs toutes sortes de marchandifes, tant par terre que par eau, en payant les Droits ordinaires comme ci-devant. Il seta permis aux Sujets de Russie de commercer par toute la Perse, & d'y bâtir pour leur sûreté & celle de leurs Caravanes & marchandises, des maisons & des magazins; ils pourront aussi traverser librement la Perse avec leurs marchandises & Caravanes puur se rendre aux Indes & autres Royaumes; les Persans joüiront des mêmes avantages en Russie, par rapport au Commerce.

IX. En cas de mort de quelque Marchand de l'une ou de l'autre Nation, ses maisons, marchandises & magazins seront conservés avec soin, & restitués aux Héritiers sans aucun dommage, ou à ceux qui seront commis par les Cours ou Magistrats respectifs, & pourvûs d'un ordre par écrit pour recevoir les Effets du Désunt.

X. Ce Traité de paix & d'amitié sera maintenu inviolablement à perpetuité & ratissé; on en dressera deux Exemplaires de même reneur, qui seront signés par les Ministres Plenipotentiaires, qui y poseront leurs Armes, & on les échangera l'un contre l'autre. Fait dans la Province de Ghilan, à l'endroit nommé Riaschtsche le 13. Février 1729.

Il est patti de Petersbourg pour Archangel des Députés de l'Academie des Sciences établie en cette Ville, & nommés par le Czar, pour faire le nivellement des Eaux Septentrionales de l'Empire Russien, & voir s'il ne seroit pas possible do creuser un Canal qui, par la jonction de quelques Rivieres, pût communiquet de la Mer Blanche à la Mer Caspienne. On compte que si ce projet peut s'exécuter, le Commerce de la Ville d'Archangel sera un des plus florissans de l'Europe.

II. France. Paris. L'Histoire del'Academie Françoise vient d'être réimprimée avec des additions de l'Abbé d'Oliver. On va réimprimer aussi le Livre qui a pour Titre Les Gampagnes de Loüis XIV.

Le Marquis de Villeneuve Ambassadeur à la Porte Ottomane, a envoyé au Roi un Livre in folio fort curieux, imprimé dépuis peu à Constantinople, dans l'Imprimerie nouvellement établie par le grand Vizir, & a fait sçavoir à S. M. qu'on alloit travailler à imprimer les Manuscrits qui se trouvent en grand nombre dans la Biblioteque du Crand-Seigneur, ou qui sont au pouvoir de ce Ministre.

III. Geneve. Le Resident de France auprés de cetre Republique, ayant notifié le 8. Septembre à la Regence, la naissance du Dauphin, le Conseil sit le lendemain une Députation à ce Ministre, pour le complimenter là-dessus Mr. Trembley porta la parole, & sit à Mr. le Resident le discours suivant.

MONSIEUR,

A joye que nôtre Conseil a ressenti, de la nouvelle que vous voulutes bien communiquer hier à Mr. le Premier Syndic, que la Reine étoit heureusement accouchée d'un Dauphin, est si grande, qu'il n'a pû tarder plus long-tems à vous la témoigner, & à vous en faire, par nôtre Députation, ses très-humbles felicitations.

Cet Auguste Enfant, ne peuvoit jamais naîtue sous des Auspices plus heureux, ni dans une Epoque plus interessimte pour Sa Majesté, pour la Reine, pour la Royaume, des Princes &c. Decemb. 1729. 409 Reyaume, pour tous les Etats voisins, que dis-je, même pour toute l'Europe.

En effet, ce Prince en fixant comme il fait par sa Naissance la Couronne dans la Famille Royale, & en écartant par la les craintes de toutes concurrences, en assure & en augmente le bonheur & lagloire.

La conjuncture présente le fait encore être d'abord un Gage le plus seur d'une Paix solide, és d'une prosperité de longue durée pour le Royaume, és par la même pour combien d'autres Nations.

N'est il pas naturel encore d'esperer, qu'à la suite de cette Paix generale, on verra comme resseurir de toutes parts les Sciences & les Arts, les Fabriques & le commerce; Desorte que ce Prince semble avoir été envoyé du Ciel au Royaume, pour y annonc r ses plus grandes faveurs.

Instruits comme nous le sommes, Monsieur, par cent experiences, qu'il ne peut arriver aucun bien au Roy ni au Royaume, que nous ne nous en ressentions; Devoücz d'ailleurs comme nos Peres & nous, l'avons toujours été au service du Roy & de sa Couronne, nous ne pouvons qu'être penetrez de la plus vive joye, à la vûë de toutes ces Benedictions.

Fasse le Ciel, Monsseur, que ces augures & ces grandes esperances se fortissent, & aillent toujours en croissant avec l'âge de ce Prince. Dieu veüille conserver pendant de longues années, en pleine santéles Personnes Sacrées de Leurs Majestez, asin qu'Elles puissent encore voir naître dans leur Auguste Famille une multitude de Princes, qui y affermissent & y perpetuent la Couronne.

Que nous reste til, Monsseur, après vous avoir, quoique foiblement, marqué nos sentimens, & renouvellé nos vœux dans cette grande occasion, qu'à vous prier de nous continuer vos bons & genereux offices auprés de S. M., pour pous conserver quelque part dans l'honneur

l'honneur de sa Bienveillance Royale, & pour lui faire parvenir nos respectueux sentimens, en attendant que nous ayons l'honneur de le faire nous mêmes,

Nous sentons, Monsieur, chaque jour de plus en plus, qu'après la protection du Trèi-Haut, cette Bienveillance du Roy est nôtre principal apui. Aussi vous en étes, Monsieur, un bon témoin, que nous n'avons rien de plus à cœur que de nous en rendre dignes par nôtre profond respect pour Sa Majesté, par nôtre zele inviolable pour son service, & par les Prieres que nous faisons continuellement en Public & en particulier, pour sa Personne Sacrée. Nous en faisons aussi de très-ardentes, pour la Reine, pour toute la Famille Royale, & sur-tout pour ce précieux Present que le Ciel vient de faire au Royaume en sa Grace.

Que la santé de ce Prince se fortisse chaque jour, qu'il fasse toujours la joye de Leurs Majestez, & qu'on puisse espercr, que regnant à son tour, il soutiendra & surpassera même, s'il est possible, la gloire de ses

Augustes Peres & Ayeux.

On imprime actuellement en cette Ville de Geneve, aux dépens, & chez Marc Michel Bousquet & Compagnie, Marchands Libraites & Imprimeurs, un Livre qui n'est pas nouveau, mais que la nouvelle traduction de François en Latin que l'on vient d'en faire, sera immancablement estimer, sur-tont en Allemagne & dans les Pays-Bas. C'est le Dictionnaire des Cas de Conscience par Pontas: cet ouvrage est déja fort connu; mais comme il n'a paru qu'en François, & qu'il est à present traduit en une Langue intelligible à presque toutes les Nations de l'Europe, c'est ce qui a occasionné cette nouvelle Edition, dont on se promet un prompt débit. Le papier, la forme & les caracteres en sont trés-beaux & bien conditionnés, & il y a appa-

des Princes &c. Decemb. 1729. 411 gence que ce Livre, d'ailleurs qui est d'une trésgrande utilité, sera fort recherché. En voici le Dictionnarium Casuum Conscientie, seus pracipuarum difficultatum circa Moralem ac Disciplinam Ecclesiasticam decisiones, è Scripturis, Conciliis , Pontificum Decretalibus , Patribus , necnon celeberrimis Theologis & Canonum peritis deprompta. Authore Joanne Pontas, Presbytero, Facultatis Parisiensis Juris Canonici Doctore, necnon Ecclesia Parisiensis pro Ponitentiario. Editio recens, è Gallico in Latinum pari studio & fide concinnata; tribus Tomis in folio comprehensa. Colonia - Allobrogum , sumptibus Marci-Michaelis Bousquet & Sociorum, Bibliopolarum & Typographorum. 1730. Cum Privilegio.

IV. Italie. Turin. Le Roi de Sardaigne se propose de rendre l'Université de cette Capitale beaucoup plus florissante qu'elle n'a été jusqu'à present, & de la mettre sur le même pied de celles de Florence

& de Bologne.

V. Lorraine. Le celebre Abbé de Senones, Dom Augustin Calmet, est également recommandable par l'étenduë de son genie, par les beaux & sçavans Ouvrages dont il a enrichi le public, que par la pratique constante des vertus les plus tares. Digne de remplit les premieres places dans l'Eglise, le Pape s'étoit proposé, pour lui donner des marques sensibles de son approbation, & recompenser en même-tems sa probité & son zele, de l'honorer du caractere Episcopal; mais la modestie & le parfait desinteressement du Prélat, ont toûjours été un obstacle invincible à son élevation; c'est à ce sujet que Sa Sainteté lui addresse le Bref suivant, dont voici la Traduction, par lequel Elle lui témoigno recevoir ses excuses pour l'acceptation de l'Episcopat.

A Nôtre cher Fils AUGUSTIN CALMET, Abbê de St. Pierre de Senones, Ordre de St. Benoît.

BENOIST PAPE XIII. du nom.

OTRE cher Fils, Salut & Benediction Apostolique. Dans la vue de seconder votre ardeur
pour l'étude des saintes Lettres, & de récompenser par
des marques publiques de notre approbation, votre
probité exemplaire, & votre ze'e pour la Discipline
Régulière; Nous avions pris la resolution de vous
promouvoir à l'Ordre Episcopal: Perjuadez que ce
seroit un moyen certain de procurer un nouveaulure
à votre veriu, en la mettant en évitence comme dans
un lieu élevé à la vue le tous ceux qui demeurent dans
la Maison de Dieu; & que ces marques si distinguées
de notre bienveillance, seroient aussi pour les autres de
pressantifs pour les animer efficacement a entreprendre à votre exemple des travaux uni es à la Religion.

Mais votre modestie Nous a fait tant d'instance & par ses Leures & par ses Prieres, pour être dispensé d'accepter cet honneur, que Nous nous y sommes laissés fléchir, & que Nous avons abandonné ce dessein, sans toutesois rien diminuer de l'estime que Nous avions conçue pour votre merite: votre humble résistance au contraire n'a servi qu'à l'augmenter, & à prouver que vous êtes d'autant plus digne des élozes des gens de bien, que vous témoignez plus de zele & d'instance à préserer l'humilité Religieuse aux récompenses les plus élevées qui vous étoient offertes.

Nous nous réjouissons de voir en vous des dispositions si conformes à votre état & à votre profession, & Nous felicitons en même tems notre Venerable Frere Dominique Archevêque d'Ephese, * qui de tems en tems Nous

^{*} Mr. Passionei Nonce Apostolique en Suisse.

des Princes &c. Decemb. 1729. 413 Nous a écrit a votre sujet, de ce que les témoignages avantageux qu'il Nous a renlus de votre vertu, se trouvent si heureusement verifiez par les effets.

Continuez donc à donner au S. Siège Apostolique, des preuves de ce respect és de cette obéissance que vous. Nous avez témoigné par votre Lettre, que Nous avons reçue avec autant de satisfaction que de joye. Nous vous accordons, notre cher Fils, la Benediction Apostolique.

DONNE' à Rome, sous l'Anneau du Pescheur, le douze Septembre mil sept cens vingt-neuf, la

sixième de notre Pontificat.

Signé, C. ARCHEVESQUE D'EMESE.

VI. Hollande. Pierre de Hont Libraire à la Haye, a commencé à vendre depuis le 14. Novembre, la belle Bibliotheque de feu Mr. Albert Bosch, Fiscal des nobles & puissans Conseillers Députés de Hollande, Fiscal des Eaux & Forêts, Conseiller de la Chambre féodale, &c. Le même Libraire a aussi à vendre un trés beau Cabinet de Médailles antiques d'or, d'argent & de bronze, avec un Cabinet des mieux assortis de pierres gravées. Le Catalogue s'en trouve chez les Libraires des principales Villes de l'Europe.

Jean van Duren a imprimé & débite la premiere partie des Lettres serieuses és badines sur les Ouvrages des Sçavans, és sur d'autres matieres. C'est une espece de Journal Litteraire, dont il parostra un Volume regulierement tous les trois mois; on le trouve chez André Chevalier à Luxembourg. Entre plusieurs choses également curieuses & interessantes, il y a dans cette premiere partie une défense de la Dissertation de Mr. Saurin sur le mensonge, contre le jugement de la Bibliotheque raissonnée; des observations critiques d'un Officier dissingué

distingué sur le nouveau Système du Chevalier Folard, tel qu'il est exposé dans ses Commentaires sur Polybe, &c.

On publie tous les 3. mois, depuis Juillet 1728. un nouveau Journal Litteraire, sous le Titre de Biblioteque raisonnée des Ouvrages des Sçavans de l'Furope. A Amsterdam chez Westem Feld Smith. Cet Ouvrage n'a pas acquis jusqu'ici une grande réputation, & est de tems en tems vivement critiqué.

VII. Le mot de l'Enigme du mois dernier, est

la Pipe.

ENIGME.

TL est de mon espece un mâle, une femelle; Qui se séparent rarement , Et pensent peu differemment, Tant l'un est pour l'autre fidele. Selon le Terroir où je suis, 🗫 produis de trés-bons ou de trés-mauvais fruits, Tantôt tendre & galant, & quelque fois barbare, Te chemine d'un pas inégal & bizare, Tantôt trifte & chagrin, tantôt joyeux, plaisant. Tantôt faisant éloge, & tantôt médisant. Quand je suis serieux, quand j'ay de la tristesse, Alors mon corps plus étendu, Sur plus de pieds est répandu; Mais loin d'augmenter ma vitesse, Fe-n'en vais que plus gravement. Quand je suis guay, que j'ay de l'enjouement, Alors mon corps & ma figure, Sont d'une inégale structure, Je ne marche qu'à petit train. Te sers dans l'amoureuse peine, Les soins du tendre amour, le dépit & la haine; Te mords, je pique, & repands du venin,

Dont le poison a tant de violence,

Qu'il

des Princes &c. Decemb. 1729. 415
Qu'il revient vivement sur celui qui le lance.
Le Bûveur transporté des douceurs de Bachus,
Vient chanter avec moi la douceur de son jus:
C'est moi qui sous la loi de cette Rime obscure,
Te vient cacher ici cette sombre peinture.
C'est chercher bien long tems, Lecteur trop curieux,
Quoi tu ne me vois pas? Je suis devant tes yeux.

ARTICLE II.

Contenant ce qui s'est passé de considerable en ESPAGNE, en PORTUGAL, & en BARBARIE depuis le mois dernier.

I. T Spagne. Seville. On reçut le 20. Septembre L' à Port Ste. Marie, par un Officier des Gardes Walones, dépêché de Paris par les Ambassadeurs Plempotentiaires du Roi, la confirmation de la nouvelle de la naissance du Dauphin, & le 21. la Cour fut à cette occasion fort nombreuse & fort brillante : l'aprés midi , le Te Deum fut chanté en Mufique dans l'Eglise Cathedrale, au bruit d'une triple décharge de toute l'Artillerie des remparts de la Ville de Cadix, de celle des Forts, & do tous les Vaisseaux qui étoient dans la Baye, & le soir & les deux suivans, il y eut par-tout des illuminations & des réjouissances publiques. ordres ont auffi été envoyés à Madrid, de rendre à Dieu de solemnelles actions de graces d'un évenement, auquel cette Cour paroît prendre toutela part possible; ce qui s'exécuta le 26. par le Te Deum qui fut chanté, auquel tous les Grands & les Chefs des Maisons Royales assisterent en céremonie, & par des illuminations qui parurent le soir par toute la Ville. Le Marquis de Brancas Amballadeur

bassadeur de France se propose de donner une grande fête à ce sujet, lorsque la Cour sera retournée à Seville: la magnifique Galiotte qui doit servir au transport de L. M., fit voile le 22. avec quelques autres Bâtimens, vers St. Lucar de Barrameda, où le Roi & la Reine iront s'embarquer avec le Prince & la Princesse des Asturies, les Infants Dom Carlos & Dom Philippe ; mais l'Infant Dom Louis & l'Infante Dona Marie-Therese feront le voyage par terre. Tous les Ministres étraugers suivront L. M. deux jours aprés leur départ, excepté le Comte de Kinnigseck Ambassadeur de l'Empereur, & lé Nonce du Pape qui a été dangereusement inalade d'une retention d'urine, & qui feront encore quelque séjour à Port Ste, Marie. Le Roi a nommé Dom Manuel Pintado pour commander en chefles Gallions destinés pour l'Amerique, avec tous les Officiers qui doivent servir sous lui ; Dom Pedro de Monte-Mayor, Chef d'Escadte des Galeres d'Espagne, a été élevé à la digniré de Lieuteuant-General, & le Colonel Dom Joseph de Lamas a été pourvû par S. M. du Commandement en chef de ses Troupes au Perou. Le Prince des Asturies entra le 23. dans sa dix-septiéme année.

II. Le 24. L. M. avec le Prince & la Princesse des Assuries, & les Infants Dom Carlos & Dom Philippe, partirent l'aprés midi de Port Ste. Marie, & arriverent le soir à St. Lucar de Barrameda; le lendemain la Cour y séjourna, & le 26. L. M. & L. A. R. s'embarquerent à botd de la magnissque Galiotte qui les y attendoit, & ayant remonté la Riviere de Guadalquivir, sous l'escorte de l'Escadre de Galeres, commandée par Dom Rodrigo de las Torres, Chevalier de Malthe, elles arriverent le soir devant Coria: L. Maj. s'étoient proposé d'y passer la nuit; mais ayant changé de sentiment,

des Princes &c. Decemb. 1729. fentiment : Elles continuerent leur route vers Seville, où Elles arriverent le 27, vers le midi, en parfaite santé, & aux acclamations d'une foule innombrable de peuple, qui s'étoit rendu sur les deux bords de la Riviere. L'Infant Dom Louis & l'Infante Dona Marie-Therese, ayans fait le voyage par terre, arriverent le même jour, & le lendemain 28. L. M. & la famille Royale recûrent les complimens sur leur heureux retour, de l'Archevêque, à la tête de son Chapître, de la Noblesse. du Magistrat en Corps, & de tous les Colleges. Le Marquis de Brancas Ambassadeur de France, arriva ce soir-là de Port Ste. Marie, & ayant reçu sur la route un Exprés de sa Cour, avec de nouvelles instructions, il eut là-dessus le 29. une Audience particuliere du Roi & de la Reine; S. Exa eu aussi depuis ce jour diverses conferences avec le Marquis de la Paz Secretaire d'Etat, & les Ministres de la Grande Bretagne & des Provinces-Unies & a renvoyé à Versailles l'Exprés qu'il en avoit recû. pour informer sa Cour de ce qui s'étoit passé dans la derniere Audience qu'il avoit eu de L. M., & du resultat de ces Conferences. Dom Pedro de Figuetoa, Major du Regiment des Gardes Espagnolles, & Maréchal de Camp, à qui le Roi vient d'accorder le Titre de Castille, a pris le nom de Marquis de Grazia Real; & le Duc d'Ossune & le Marquis de Villena sont attendus de Madrid à Seville. fair de grands préparatifs pour les couches de la Reine, qui est sur la fin de sa grossesse. L. M. ont. dit-on, fait present de 1000. pezos à l'Exprés qui leur a apporté la nouvelle de la naissance d'un Danphin en France.

III. Il n'y a rien à esperer de certain des négociations de paix & d'accommodement qui sont actuellement sur le tapis , qu'aptés l'arrivée du Co-

Dd lone

Jonel Stanhope, Ambassadeur extraordinaire du Roi de la Grande Bretagne, que l'on sçait être parti de Paris, avec les instructions nécessaires, pour mettre la derniere main au Traité provisionnel, dont on a fait si souvent mention dans ces Mémoires, & qu'aprés qu'il aura fait ici l'ouverture de sa Commission. Les Ambassadeurs des Puissances alliées. d'Hannover qui resident en cette Cour, sont, diton, chargés, & ont déja reçu les pleins Pouvoirs pour agir de concert avec S. Ex. dans le cours de cette Négociation: cependant on affure qu'en cas qu'il se presente quelque nouvel obstacle, ou pour peu que l'on forme de difficultés à ses propositions, elle a ordre de faire une serieuse representation à S. M. C., & de revenir fur ses pas; mais c'està quoi on ne doit vrai-semblablement pas s'attendre; vû l'impatience avec laquelle S. Ex. est attendue ici. On remarque aussi que les Ministres des Alliés d'Hannover ont dépuis peu un grand accés en cette Cour, & y sont traités avec beaucoup d'égards & de distinction. On vient d'apprendre. que le 6. Octobre Mr. Stanhope arriva avec peu de suire de France à Madrid , où il faisoit état de se reposer pendant quelques jours; aprés quoi il continuëra son voyage pour se rendre à Seville. attendant son arrivée, les Ministres de France, de la Grande-Bretagne & de Hollande continuent ici leurs Conferences, & disposent toutes choses pour mettre l'accommodement que l'on se propose, en état d'être terminé sans délai, & travaillent à dresset le Traité de pacification, dont il y a déja, dit-on. plusieurs Articles de reglés. La plus grande difficulté paroît rouler à present sur le passage des Troupes Espagnolles en Italie, & sur les sûretés que demande l'Espagne, pour assurer à l'Infant Dom Carlos la succession des Etats de Toscane & de Parme;

des Princes &c. Decemb. 1729. 419 à quoi l'Empereur, & particulierement le Pape & divers autres Princes d'Italie, ne semblent pas donner volontier leur consentement, aux conditions qui sont proposées. Le Comte Kinnigseck Ambassadeur de S. M. Imp. est arrivé de Port Ste. Marie, de même que le Nonce du Pape, qui est passablement bien rétabli de sa derniere indisposition; ce Prélat a pris son logement dans le Cou-

vent des Augustins.

IV. Le Decret du Roi de l'année 1723., qui défend de porter de l'or & de l'argent sur les habits & sur les Carosses, vient d'être renouvellé & publié. On compte que la Reine accouchera vers la mi Novembre, & on a commencé dans les Eglises de cette Capitale, & dans toute l'étendue du Royaume, des prieres publiques pour demander à Dieu son heureuse délivrance : le Nonce du Pape, les Ministres d'Etat, les Chefs des Mailons Royales, & tous ceux qui, suivant la coûtume, doivent être presens à l'accouchement de S. M. ont ordre de se tenir prêts à se rendre dans l'Appartement de cette Princesse au premier avertissement. Le Roi a nommé à l'Evêché vacant de Badajox l'Evêque de Salamanque, & ce dernier Evêché a été donné à l'Abbé de Santanger. Les Ministres de France & de la Grande Bretagne ont envoyé au Colonel Stanhope à Madrid, des Chevaux de leurs Ecuries & des voitures, afin qu'il fasse plus de diligence, & on est informé que S. Exc. en partit le 15. pour se rendre ici le 24. Les Conferences se continuent regulierement avec le Marquis de la Paz Secretaire d'Etat & Mr. Pathinho, & on s'impatiente fort d'apprendre quel succés aura cette nouvelle négociation.

V. Il y eut le 15. à la Cour grande assemblée de Grands, de Ministres étrangers & de Noblesse, à cause

de la Fête de Ste. Therese, dont la plus jeune des Infantes porte le nom. L. M. dînerent ce jour-là en public avec la famille Royale, & il y eut pendant le repas un trés-beau concert d'instrumens. Le 20. le Comte de Kinnigseck Ambassadeur de l'Empereur. ayant reçû un nouvel Exprés de sa Cour, eut une Audience particuliere du Roy, sur les Depêches qui lui avoient été apportées: On assure que S. M. I. s'explique à present plus positivement, au sujet du transport de l'Infant Don Carlos en Italie, & qu'Elle y consent; mais à des conditions, qui, selon toute apparence, seront acceptées; & ce sera, dit on, la premiere difficulté que l'on travaillera à applanir, immediatement aprés l'arrivée du Colonel Stanhope, qui est roujours attendu ici pour le 24. On ne discontinue pas les préparatifs de la magnifique Fête que le Marquis de Brancas, Ambassadeur de France se propose de donner, à l'occasion de la naissance du Dauphin. Le 19. Mr. André Erizzo Ambassadeur de la Republique de Venise, partit pour retourner dans la Patrie, par la Ville de Grenade : c'est Mr. André Lezze qui vient le remplacer.

VI. Cadix. Il arrive ici de toute part quantité de marchandises, pour être embarquées à bord des Gallions, & on a publié de nouveau que la Flotte partira pour Cartagene au commencement du mois de Decembre prochain. On n'a pas de nouvelles bien certaines du trésor qui avoit été laissé à Lima; on apprend par un Bâtiment revenu en dernier lieu de ces quartiers, qu'il a été transporté partie à la Havana & à Vera Crux, où on attend avec impatience la derniere flotille partie de Cadix, & sur laquelle on se propose d'embarquer à son retour cet argent, pour le faire passer en Espagne. On mande aussi que les Effers du Vaisseau le Prince Frederie, ont bien été rendus aux Facteurs de la Com-

des Princes &c. Decemb. 1729. Compagnie Angloise du Sud; mais qu'on est dans l'incertitude quand ce Navire fera voîle de Vera Crux pour retourner en Angleterre. Le dernier Bâtiment d'avis, qui avoit passé de Cartagene à la Havane, où il devoit rester jusqu'à nouvel ordre, revint le 2. Octobre dans la Bave de cette Ville: on ne dit pas en quels Effets consiste la Cargaison, & s'il rappone beaucoup d'argent de ce pays. Le 17. le Consulat des Indes tint ici une Assemblée generale; on y resolut de faire presenter une Requête au Roy à Seville, pour supplier S. M. de faire differer jusqu'au premier Février de l'année prochaine le départ des Gallions pour l'Amerique; à quoi on ne ctoit pas que la Cour donne son confentement.

VII. Portugal, Lisbonne, Les deux Vaisseaux chargés de Troupes & de munitions de guerre pour Montbaza, sur les Côtes Orientales d'Afrique, se sont mis en mer, & le Roy a donné le Gouvergement de cette Place à Dom Antoine de Fonsera de Freyre, Lieurenant Colonel d'Infanterie, qui s'est embarqué à bord de l'un de ces Bâtimens. Le 27. Septembre il fit à Lisbonne un orage des plus violens, & un Vaisseau François, nommé la Conception, échoua par le mauvais tems, prés de l'embouchure du Tage ; diverses Barques eurent aussi le malheur de couler à fond, & plusieurs Bâtimens furent endommagés dans leurs aggrêts. Le 23. on celebra avec beaucoup de magnificence l'anniversaire de la naissance du Prince des Asturies, qui entra dans sa dix-septiéme année; & l'Infant Dom François qui étoit allé à Zamora, est revenu à Lisbonne. On dit que le Roy a dessein de faire bâtir un lieu pour la Sepulture de la famille Royale, incomparablement plus magnifique que l'Escurial en Espagne. Le Prince Don Antoine frere de S. M.

La Clef du Cabinet

422 à embrasse l'étar Ecclesiastique, & celebra dernie. rement sa premiere Messe dans la Chapelle de Massa, en presence du Roy & de la famille Royale. Les 2. Vaisseaux de guerre qui sont sortis de ce port, continuent de croiler le long des côtes du

Royaume, contre les Corfaires de Barbarie.

VIII. On confirme que le Roy étant informé que le Pape avoit dessein d'envoyet ici un Légat à Latere , S. M. a fait deffendre tres - expressement aux Gouverneurs de toures les Places Frontieres de le laisser passer; ne voulant point entendre parler d'accommodement avec la Cour de Rome, que préalablement Mr. Bichi ne soit élevé au Cardinalat. Le 5. Octobre la flotte qu'on attendoit de Fernambue entra heureusement dans le Tage, confistant en 15. Vaisseaux, sous le convoy du Vaisseau du guerre le St. Laurent, tous trés-richement chargés, tant en or, argent, qu'en bijoux, Sucre Tabac & autres Effets & Marchandises précieuses. Il manque encore 4. Bâtimens qui n'ont pû suivre, ausquels il est survenu quelque accident fur la route; & on apprend par cette flotte, que celle qui fir voile du Tage, au commencement du mois d'Avril dernier, étoit heureusement arrivée à Rio de Jennero le 13. Juin suivant. Mr. de Montagnac Ministre de France, s'est acquitté ici avec toute la magnificence possible de la Fête qu'il devoit donner, pour la naissance du Dauphin.

IX. Barbarie. Nous nous en sommes raportés à des Mémoires peu fideles, lorsque nous avons dit dans nos précedens Journaux, que la tranquilité étoit rétablie dans le Royaume de Maroc, par la reduction de la Ville de Fez, & sa soumission au nouveau Roi Muley Abdallach. Les dernieres Lerrres du 26. Septembre, qu'on reçoit de ce Pays, assurent tout le contraire, & détruisent absolument des Princes &c. Decemb, 1729. 423 et que nous avons dit à ce sujet; voici ce qu'elles portent;

" Que presque tous les peuples du Royaume de " Maroc font fous les armes, les uns suivans le , parti du Roi Muley Abdallach , & les autres re-, fulans de le reconnoître; moins par aversion pour . ce Prince, que par une haine extrême pour les " Negres qu'il soutient, & dont les insolences re-" duisent ces peuples au desespoir; que les Habi-" tans des montagnes, comme les plus animés , contre les Negres, faisans de frequentes courses " fur eux au Camp devant la Ville de Fez, & les " incommodant extrêmement, le Roi avoit déta-" ché depuis peu le Bacha de Tanger, avec un " Corps de 9000. hommes, pont tâcher de les " exterminer; que les Montagnars qui p'en avoient » aucune connoissance, étoient descendus à l'ordi-, naire dans la plaine, pour courir sur leurs enne-" mis; mais qu'ayant eu le malheur de tomber dans " l'embuscade que le Bacha de Tanger leur avoit " dressé, il y en eut 800, tués sur la place, & " grand nombre faits prisonniers, parmi lesquels " il se trouva 300. semmes qui furent abandon-" nées aux Negres pour s'en servir en presence des , autres prisonniers ; que les Negres s'étans mis en » devoir d'exécuter cet ordre infâme, trouverent " tant de résistance de la part de ces femmes, que " de rage ils les massacrerent toutes, que 500. des » plus déterminés Montagnards, animés du desir " de se vanger d'une si lâche action. , attaquerent ", les Negres avec beuacoup plus de furie; mais ", qu'ayans été coupés, ils furent tous passés " au fil de l'épée, pendant que les femmes de , leur côté jettoient du haut des montagnes , des grosses pierres qui tuerent plusieurs Negres; a que cependant les Habitans de Tetuan, qui ne font 424 La Clef du Cabinet

so sont pas moins animés contre les Negres que les Montagnars, voyans la trifte situation de ceux-, ci, leur avoit envoyé des munitious de guerre, , ce qui les avoit si fort encouragé, qu'étans desn cendus de nouveau en plus grand nombre & avec plus de précaution, ils attaquerent les Troupes a du Bacha avec tant de bravoure & de succés " qu'ils passerent 3000. hommes au fil de l'épée, & mirent le reste en fuite; que le frere du Bacha , se trouva parmi les morts; que son fils & deux de ses principaux Officiers avans été pris, furent », d'abord étranglés par les Montagnars, qui pro-, fitans de leur victoire, poursuivirent les fuyards , jusqu'à la Riviere de Fez, où ils furent arrêtés » par quelque Cavalerie que le Roi avoit envoyé au " secours du Bacha; que les Habitans de Fez » étant informés de ce qui s'étoit passé, & sachans d'ailleurs que toute la Cavalerie étoit hors du Camp, firent la même nuit une sortie generale on fur les Assiegeans, en tuerent 5000. & prirent même le Roi; mais que ce Prince trouva le moyen de s'échaper à la faveur de la nuit; & » & que le General des Negres ayant fait sommer » ces Habitans de se rendre à des conditions rai-, sonnables, ils avoient tous répondu unanimement, qu'ils aimoient mieux mourir que de se o foumettre aux Negres.

Telle est la derniere Rélation qu'on reçoit de la situation des affaires en ce Royaume.

ARTICLE III.

Contenant ce qui s'est passé de considerable en ITALIE, depuis le mois dernier.

I. R Ome. Le Pape donna le 26. Septembre une longue Audience au Cardinal Corradini, fur des affaires concernant la Datterie, dont S. Em. fit rapport à S. S., & il s'étoit tenu la veille au Vatican sur le même sujer, une Congregation particuliere, composée dudit Cardinal Corradini. des Cardinaux Maresoschi & Pipia, & de Mr. Biachi Sousdataire. On prétend que les brouilleries entre le St. Siege & la Cour de Portugal, qu'on ne voit encore aucun moven d'ajuster, occasionnent en partie tous ces mouvemens; d'autant que ce Tribunal perd, dir-on, par-là un revenu annuel de plus de 500, mille écus, par la défense que Sa Majesté Portegaise a faites à ses Sujets, d'avoir aucune communication avec la Cour de Rome, & de s'y adresser pour demander des dispenses. Le 27. les Peres de la Mission, celebrerent dans leur Eglise avec beaucoup de solemnité, la fête de la Bearification du B. Vincent de Paulis leur Fondateur ; le Cardinal de Polignac chargé des affaires de la Couronne de France, y assista avec 20. autres Prélats, & ce fut Mr. Cavalchini qui officia. Le Grand Duc de Toscanne a rendu à la Maison Albani quelques Fiefs qui lui étoient hypotequés dans le Duché d'Urbin, & qui rapportent 3. ou 4. mille écus de revenu par an. L'Abbé Dionigi, Agent du Duc de Gravina, neveu du St. Pere, a obligé le Duc Lanti de lui remettre tous les titres & papiers concernant la succession de feue Madame Orfini, La Clef du Cabinet

426

Orsini, en vertu du pouvoir que S. S. luia accordé par un Bref, de faire valoir ses prétentions sur cette succession. L'Evêque de Monte fiasconé étant fort vieux, le Pape a fait esperer au Cardinal Fini de le nommer à cet Evêché dés qu'il sera vacant.

II. Le 3. Octobre il y eut Consistoire secret, dans lequel le Pape proposa l'Evêché d'Aoste en Piémont pour le P. Grillet Dominicain, & divers autres Evêchés, tant en Allemagne qu'en France; aprés quoi il donna permission à tous les Cardinaux d'aller passer les vacances à la campaone. Le 4. le Sr. Pere rint une Congregation particuliere des Rites, dans laquelle la Canonisation du B. Pere Pierre Fourrier de Mathincourt fut arrêtée, & le Cardinal Lercari Secretaire d'Etat se trouvant indisposé, S. S. alla l'en informer dans son Appartement. Le nouveau Saint, dont la mémoire est en grande veneration, sur tout dans le Duché de Lorraine, dont il étoit originaire, a été General & Reformateur de la Congregation des Chanoines Reguliers de St. Augustin, dite du Sauveur, & Instituteur de l'Ordre des Religieules de la Congregation, dite, de Nôtre - Dame. Le 6. S. S. s'étant renduë dans l'Eglise de Ste. Marie des Chartreux, y celebra la Messe à l'occasion de la fête de St. Bruno leur Fondateur, à l'issuë de laquelle le Decret pour ladie Canonisation du P. Fourrier de Mathincourt, fut publiée avec les formalités usitées. On ne sera pas fâché de voir ici cette piéce, & le stile qui s'observe dans ces occasions, c'est la seule de cette espece qui se trouve dans ces Journaux.

DECRETUM Tullen. Beatificationis, & Canonizationis Venerabilis fervi Dei Petri Forerii de Mataincuria Lotharingi, Canonicorum Regularium Sancti Augustini Congregatiouis Salvatoris Nostri Prapositi Generalis, & Reformatoris; necnon Monaium dicti Orlinis Congregationis Domina Nostra nuncupatarum Institutoris.

ORAM Sanctiffimo Domino Nostro BENE-DICTO XIII. die quarta Octobriscutientis Anni 1729, in Palatio Apostolico Vaticano coacta Congregatio Generalis Sac. Rituum in Causa Tullen. Beatificationis, & Canonizationis Ven. Servi Dei PETRI FORERII Congregationis Salvatoris Nostri Prapositi Generalis, & REFORMATORIS. necnon Monialium dicti Ordinis Congregationis Dominæ Nostræ nuncupatarum Institutoris. In ea autem per Reverendissimum D. Cardinalem Picum, loco Rmi D. Cardinalis S. Clementis Ponentis, seu Relatoris propositum suit sequens Dubium, videlicet, An & de quibus Miraculis constet in cafu, & ad effectum, &c. Sanctitas verò suà auditis prius de more tum DD. Consultorum, tum Rmorum DD. Cardinalium Suffragiis, judicium suum suspendere ea die existimavit, ut, emissis ad Deum precibus, Cælestis Luminis, & uberioris auxilii copiam imploraret. Cum autem id abunde peregillet, infrascripta die Divo Brunoni Carthusiensium Monachorum Institutori Sacra, Mentem suam aperuit, edixitque, ex propositis Miraculis sequentia approbare, nimitum; Primum Revocationis ad Vitam duorum Puerorum Fratrum Joannis Baptista. & Nicolai de Hutz in secundo genere. Quartum Subita Sanationis Sororis Ursula Faudel Monialis Professa Congregationis Domina Nobra Civitatis Vitriaci

à gravissimis, & complicatis Morbis. Quintura Instantanea Sanationis Catharina Colas à Morbo coxendico, sive Sciatico, & Sextum, Repentina Sanationis Joannis, & Nicolai de Croisellas Puerorum
Fratrum ab Hernia intestinali ilique in tettio genere. Præsensque Beatificationis Ven. Dei PETRI
FORERII per literas Apostolicas in forma Brevis
cum consuetis Indultis quandocumque faciendæ.
Decretum expediri, & publicati mandavit. Die 6.
Octobris ejusidem Anni 1729. N. Cardinalis Coscia
Pro-Prasectus. Et instrà. N. M. Tedeschi Archiepis.
Apamenus, S. Rit. Congr. Secretarius.

S. S. par son Decret du 19. Mars de cette année a aussi permis, à l'instance du Solliciteur de la Cause de la Beatification & Canonisation de la servante de Dieu Marie de Jesus di Agreda, de poursuivre ladite Cause devant la Congregation des Rites, sans examiner de nouveau les livres qu'elle a composés, sous le têtre de Missique Cité de Dieu, & qu'à l'avenir on pourra les retenir & les lire librement.

III. On s'intrigue beaucoup pour découvrir le veritable motif qui engage le Roi de Sardaigne à envoyer en cette Cour le Cardinal Ferreri, avec le catactere de son Ambassadeur extraordinaire. S. Em. se propose de paroitre ici avec beaucoup d'éclat, & le Pape lui a permis de faire son entrée publique en cette Ville. Il arriva dernierement 18. Chevaux Frisons d'une beauté singuliere pour le service de ce Prélat; & le Marquis d'Ormea, qui continuë par interim de faire ici les sonctions de Ministre de S. M. Sardaignoise, a acheté pour S. Em. toutes les voitures du Cardinal d'Althan. Le St. Pere a, dit on, sait entendre à la Republique de Luques, que si elle ne se détermine pas sans délai à recevoir Mr.

des Princes &c. Decemb. 1729. 419 Mr. Cervioni son nouvel Evêque, il prendra des melutes pour la faire repentir de son refus; cependant comme cet Etat est sous la protection de l'Empereur, on doute que S. S. en vienne à aucune extremité. Le 9. le Pape se rendit avec Mr. Genevosi & un seul Valet de Chambre, dans le Couvent des Dominicains de Mons Marius, pour y passer en retraite les vacances, pendant lesquelles tous les Tribumaux resteront fermés. Les Cardinaux Coscia, Pico & Barberini, sont partis pour Castel-Gandolfe; & S. S. a permis au Cardinal Marini de s'absenter pendant 4. mois de sa Légation de Ravenne, & d'aller à Cenes regler ses affaires domestiques. Le Cardinal Corradini est allé à sa maison de plaisance à Frascati: le Cardinal Banchieri étant revenu de Pistoya sa patrie, est allé à Zagarolla; & le Chevalier de St. George se tient encore à Albano avec les deux Princes ses fils; mais la Princesse son Epouse est toujours à Rome, où elle avance heureusement dans sa grofsesse. Le Prince Borghese s'est accommodé avec le Cardinal son frère, moyenant une pension annuelle qu'il lui fait de dix mille écus', & est allé passer quelques semaines à Cassaroula. Le Cardinal Ottoboni s'est reconcilié avec le Prince Ruspoli, avec lequel S. Em. étoit brouillée depuis plusieurs années.

IV. Tout Commerce a été suspendu par ordre de l'Empereur entre les Royaumes de Naples & de Sicile & cette Ville de Rome, & le Viceroi de Naples a aussi fait saisir une somme de 500. mille écus que le Cardinal Coscia avoit mis en dépôt dens une Banque de ladite Ville, en represailles de ce qu'une cassette de Lettres que le Viceroi de Sicile envoyoit à la Cour de Vienne, avoit été sans aucune consideration, arrêtée & ouverte à la Douane de Rome; mais le Pape offrant à S. M. Imp. une

La Clef du Cabinet

la-isfaction convenable sur certe affaire, on cross qu'elle s'ajustera à l'amiable. En effet le 20. le Cardinal Cinfuegos recut un Exprés de Vienne avec avis que ce différend étoit accommodé, & S. E. dans le même tems en fit part par des Couriers aux Vicerois de Naples & de Sicile, & que l'intention de S. M. Imp. étoit que le Commerce entre cette Ville & les deux Royaumes fûr remis sur le même pied qu'auparavant. Le Grand Duc a cedé à Mr. Salviati, sa vie durant, la jouissance du beau Palais de Medicis, fitué sur le Mont Pincio, & on meuble par un ordre exprés du Pape l'apartement de la Princesse Epouse du Chevalier de St. George, qui ne l'avoit pas été depuis son retour de Bologne. S. S. se tenoir encore le 22, en retraite dans le Couvent des Dominicains de Mons Marius; & Mr. de Sta. Maria étant revenu de Turin, porter la Barette au nouveau Cardinal Ferreri, y alla dernierement rendre compte à S. S. de la commission, & du bon accueil qui lui avoit éré fait à la Cour du Roi de Sardaigne, Le Cardinal de Polignac fait élever cinq grandes machines de feux d'artifice dans la place Navonne, que S. Em, fera tirer aprés son retour de Frascati, à l'occasion de la naissance du Dauphin.

V. On coufirme la prochaine tenue d'un Concile en cette Ville, que tous les Cardinaux, Allemans, Imperiaux, François & autres, doivent s'y rendre avant la fin de cette année, & on prépare déja deux apartemens pour les Cardinaux de Schonborn & Czaki, l'un dans le Couvent des Saints Apôtres, & l'autre dans celui de St. Marcel. On a fabriqué ici à l'Hôtel des Monnoyes, 25. mille ducats; on dôit y en fraper juiqu'à cent mille, & on a retiré pour cet effet 50. mille piftoles du Mont de Pieté. Le Pape a aussi fait expédier un Bref en faveur de la Manusacture de St. Michel, qui enjoint à tous

des Princes Gc. Decemb. 1729. 431 les Marchands de Draps de cette Ville, d'en acherer une quantité de ceux qui se fabriquent dans tette Mailon, afin d'en faciliter le debit; & d'encourager par là ladite Manufacture. Le Cardinal Colcia est encore à Castel Gandolfe, où S. S. lui a, dit-on, envoyé depuis peu un Bref, par lequel Elle donne à ce Prélat un pouvoir absolu de disposet de tous les Benefices qui viendront à vaquer dans la Ville & le Diocese de Benevent, sans dépendre en aucune maniere ni du Sacré College, ni de la Datterie; ce qui persuade de plus en plus que S. Em. médite sa retraite à Benevent, & on assure même qu'elle doit s'y rendre incessanment, ses meubles & ses effets les plus précieux, y ayans déja été en partie transportés. Le Prince Jacques Sobieski, pere de l'Epouse du Chevalier de Sr. George, vient, dit on, en cette Ville regler quelques affaires particulieres, & se faire rendre compte par Mr. Peruchi, des effets de la succession de la désunte Reine douairiere de Pologne sa mere.

VI. Naples. Secile. Les plus riches Négocians d'Italie commencent à prendre part & à s'ineresser au Commerce de la Compagnie Orientale de Trieste; ce qui fait bien augurer de ce nouvel établissement, auquel la Cour paroît d'ailleurs prêter une de ses principales attentions: On va équiper incessamment trois nouveaux Vaisseaux, qui iront trafiquer dans les Echelles du Levant, & même, à ce que l'on prétend, jusqu'aux Indes Orientales. La petite verole fait de grands ravages en cette Ville, & un des fils du Viceroi, le Comte de Hatrach, en a été dangereusement malade. S. Ex. vient de faire publier deux nouvelles Ordonnances, dont l'une porte, qu'aucun Ministre Roval ne pourra à l'avenir être Membre d'aucun College, ni intervenir à auctine Députation, sans en avoir préalablement

optenu

obtenu la permission de S. M. I. ou du Viceroi & l'autre inflige la peine de mort à quiconque coupera ou blessera qui que ce soit au visage, de propos deliberé. Le nouvel Elû du peuple porte tous ses soins à maintenir ici l'abondance des vivres, & a envoyé divers Bârimens charger du bled sur les Côtes de Barbarie. On mande de la Calabre, qu'il fit au commencement d'Octobre à Cosenza un orage des plus terribles, mêlé d'une grosse pluye, qui dura 24. heures entieres; que les eaux de la Riviere s'étans prodigieusement enflées, entrerent dans la Ville avec beaucoep d'imperuosité, & renverserent le vieux pont de Ste. Marie, avec 123. maisons, sous les ruines desquelles quantité de personnes furent ensevelies; que 38. autres maisons furent eush trés-endommagées, & qu'il y eut à la campagne plusieurs maisons de plaisance & Métairies emportées par le torrent des eaux. On aprend de Sicile, que la mauvaise recolte de grains qu'il y a eu cette année dans ce Royaume, y cause une famine extrême, & d'autant plus fâcheule, qu'on n'étoit pas précautionné contre cet évenement.

VII. Florence. Le Grand Duc a fait donner 100. pistoles au Courier qui a apporté ici la nouvelle de la naissance d'un Dauphin en France, & le 14. Octobre la Princesse Violante sit celebrer une Messe solumnelle, & chanter à cette occasion le Te Deum dans la Chapelle de sa Maison de plaisance de Lapegi: S. A. R. traita ensuite splendidément à diner 20. Dannes à sa table, qui étoit faite en Fleur de Lys, & 40. Cavaliers à une autre table: il y eur le soir grande Assemblée, concert de Musique, & un trés-beau seu d'arrisice. Mr. d'Abadie Envoyé de France, commença aussi le 18. à donner une magnisique sête dans son Hôtel pour le même sujet, qui a duré pendant 3. jours consecuris, & alaquelle

des Princes & c. Decemb. 1729. 433 tous les Ministres étrangers, & les Seigneurs & les Dames les plus distingués furent invités. Mr. Colman Resident du Roi de la Grande-Bretagne est revenu de Londres à Florence avec Madame son Epouse, & a, dépuis son retour, de frequens entretiens avec le Ministre d'Espagne.

VIII. Mr. Gergi Ambassadeur de France, étant retourné le 6. Octobre en céremonie au College. le Doge lui remit la réponse à la Lettre que le Roi Trés-Chrêtien lui avoit écrite, au sujet de la naissance du Dauphin, & le 18. S. Ex. donna la magnifique fête, dont les préparatifs se faisoient depuis prés d'un mois, & qui a été generalement apblaudie, tant par le bon goût, la magnificence des illuminations la profusion & la délicatesse dans les festins, que le bon ordre avec lequel elle a été executée. Pendant les trois jours qu'elle a duré, l'Hôrel de S. Ex. n'a pas desempli de Masques, & il s'est fait d'abondantes distributions de pain, de vin, & de viandes au peuple, & d'aumônes aux pauvres. Mr. Sebastien Vandramino fit voile le 8. pour la Dalmatie, où il va remplacer Mr. Pierre Vandramin en qualité de Provediteur genetal de cette Province : Mr. André Lezze est parri pour aller relever à la Cour d'Espagne Mr. André Erizzo Ambassadeur de cette Republique, dont le terme va expirer; & Mr. Alvise Mocenigo passe à l'Ambassade de France, à la place de Mr. Zacharie Cannal, qui vient relever à Rome le Chevalier Barbon Morofini, qui a déja pris son Audience de congé du Pape. On confirme que la tranquilité & la santé sont parfaites dans le Levant & en Dalmatie, & le 10. la Fregate le Saint André fic voile pour Corfon avec beaucoup de municions de guerre & de bouche. Le Cardinal Barberigo Evêque de Padone, y est à l'extrêmité, & le Prince. Emanuel Еè

Emanuel de Portugal, qui y arriva dernierement de Genes, fair état d'y faire encore quelque séjour. On a reçu avis de Constantinople par la voye de Vienne, que le Chevalier Jean Delfino Ambassadeur de cette Republique à la Porte, y est mort, aprés six jours de maladie; & que son corps a été inhumé avec beaucoup de pompe dans l'Eglise des Capucins, au Fauxbourg de Pera.

IX. Genes. Mr. de Campredon, Envoyé extraordinaire de France, ne s'est pas moins distingué que les autres Ministres dans les Cours étrangeres, par la magnificence des sêtes qu'il a données ici, à l'occassion de la naissance du Dauphin. On assure les differends entre cette Republique & la Cour d'Espagne, terminés à l'amiable. Les Corsaires de Tunis ont, dit-on, actuellement onze Brigantins en mer, qui doivent être incessamment suivis de huit autres.

X. Milan. On assure que la Cour de Vienne a réfolu de maintenir les Habitans de Final dans leurs
anciens privileges & prérogatives, conformément
aux conditions sous lesquelles cette Place a été cedée par l'Empereur à la Republique de Genes, &
que les representations qui y ont été portées par les
Députés de cette Ville, Voyez le Journal précedent
d'Ostobre, ont été écourées, & parsaitement bien
requés. On continue avec toute l'attention & la diligence possible les fortifications d'Alexandrie de la
Paille, que l'on a dessein de rendre une des meilleures Forteresses de toute l'Italie. L'Abbé Ginelli
est venu remplacer icile seu Pere Lazarelli, en qualité de Résident du Duc de Modene.

XI. Turin. Le Roi souhaiteroit, dit-on, fort rendre l'Evêché de Cagliari en Sardaigne indépendant du St. Siege, mais ce ne sera pas sans de grandes oppositions de la part de la Cour de Rome: S. M. h aussi fait demander au Pape les Villes de Massedes Princes & c. Decemb. 1729. 435 rano & de Crevecœur dépendantes du St. Siége, & qui sont enclavées dans les Etats de S. M.; ce qui pourroit bien occasionner de nouvelles broüilleries entre les deux Cours. La Princesse de Piemont avance heureusement dans sa grosses, qui cependant n'est pas encore declatée. Le Roi a nommé le Comte de Cujane, pour aller relever à La Haye se Chevalier Ozorio, qui y fait depuis plusieurs années les fonctions de son Ministre. Il n'est plus question pour cette année du voyage de S. M. à Evian en Savove.

XII. Liques Grises. Coire. Les Députés des Cantons de Zurich & de Berne, comme bons voisins, amis & alliés, ont si heureusement employé ici leur médiation, que dans le tems qu'on croyoit la Diette generale des Liques Grises sur le point de se separer infructueusement, leurs différends se sont rrouvés par leur entremise, sur le point d'être ajustés à l'amiable. Le 20. Octobre les Chefs des trois Liques s'assemblerent à Illandzs, & on y délibera sur les propositions d'accommodement qui avoient été faites: Il y eut là dessus de grands débats, & la pluralité des voix ayant d'abord été de les rejetter, fans les communiquer aux Communautés respectives du Pays, les conferences étoient sur le point de se rompre; mais les Députés de Zurich & de Berne ayans declaré qu'ils s'adresseroient donc eux-mêmes ausdites Communautés, & la plûpart des Députés Reformés ayans en même-tems menacé de se retirer chez eux avec ceux de la Maison de Dieu, les Chefs des trois Liques consentirent enfin à communiquer le projet d'accommodement à leurs Communautés, avec promesse de raporter leurs avis & leurs sentimens dans trois semaines au plûtard. On aprend par les derniers avis qu'on reçoit de ce Pays, que ce projet a déja été accepté par presque Ec 2

toutes les Communaurés, & qu'on alloit travaillet incessamment à regler les difficultés, par raport à la derniere élection de l'Evêque de Coire.

ARTICLE

Contenant ce qui s'est passé de plus considerable en FRANCE & en LORRAINE dépuis le mois dernier.

I. T / Ersailles. On ne peut rien de plus poli que le Discours que fit au Roi Mr. Walpole, Ambassadeur extraordinaire du Roi de la Grande-Bretagne, dans l'Audience que S. Ex. eut dernierement de S. M., & lorsqu'elle la complimenta sur la naissance du Dauphin.

L E Roi mon Maître, SIRE, uni avec vous par les nœuds de l'amitié la plus sincere et la plus parsaîte, conçoit la plus vive joye du bonheur de V. M.; Il n'y est pas moins sensible, que s'il lui étoit arrivé à lui-même la plus grande de toutes les prosperités.

Heureux le Prince dont les vœux sont accomplis par un évenement qui fait en même tems la felicité des Sujets, la joye des Alliés, & l'interêt commun de l'Europe! la felicité des Sujets, en procurant leur sûreté pour le present & pour l'avenir, sans qu'il leur en coute ou de leur sang, ou de leurs biens; la joye des Alliés, sans autre salousie ou émulation que celle de cultiver à l'envi l'amitié de V. M., l'interêt commun de l'Europe, par l'esperance d'une tranquillité constante & durable, sans être achetée par des victoires funestes.

S'il m'étoit permis, SIRE, d'ajouter en cette occason quelque chose en mon parritulier, je dirois que le

des Princes &c. Decemb. 1729. 437 le grand Ministre qui a en le bonheur d'être auprés de la Personne sucrée de V. M. dés sa plus tendre jeunesse, de qui par ses lumieres envisage mieux que tout autre outes les heureuses suites de la naissance d'un Dauphin, qui sera un jour l'imitateur de vos vertus, ce Ministre même, si je l'oje dire, ne ressent rien dans son œur que le mien n'ait ressenti a la premiere nouvelle d'un évenement qui doit être la source de tant de biens.

II. Le 11. Octobre, pendant que le Roi étoit à la Chasse, le Roi Stanistas arriva de Chambor à Ver (ailles dans un Caroffe a 8. Chevaux que la Reine avoit envoyé à sa rencontre; ce Prince se rendit d'abord dans l'Appartement de la Reine sa fille, qui le reçur avec beaucoup de tendresse, & avec laquelle il dina; l'aprés midi il eut le plaisir de voir le nouveau Dauphin & les 3. jeunes Princesses de France, qui jouissent toutes d'une parfaire santé, & sur le soir le Roi étant revenu de la Chasse, passa aussi tôt chez la Reine son Epouse, où avant trouvé le Roi Stanislas, il l'embrassa, & eut un long entretien avec lui. S. M. Polonoise fut ensuite conduite à Trianon, où on lui avoit préparé son logement, & où Elle passa la nuit, & le lendemain Elle y reçut les complimens sur son heureuse arrivée, du Cardinal de Fleury, du Garde des Sceaux & des principaux Seigneurs de la Cour. Le 12. vers les 6. heures du soir la Reine de Pologne arriva aussi dans un Carosse à 8. Chevaux, accompagné de 3. autres, à fix Chevaux chacun; en mettant pied à terre, Elle entra dans une Chaise à Porteurs, qui la conduisir chez la Reine, où le Roi Stanislas son Epoux l'attendoit, & cette premiere entrevûë se passa en démonstrations reciproques d'une joye & d'une tendresse des plus vives & des plus parfaires:

Cette Princesse a occupé, pendant le séjour qu'elle a fait ici, le petit Appartement de la Reine qui lui étoit destiné. Le Prince de Tonnay Charenre, fils aîné du Duc de Mortmar, a obtenu l'agrément pour acheter un Regiment d'Infanterie, qui est celui de Laval. Le Roi a disposé du Gouvernement de Sommieres, vacant par la promotion de Mr. Perignan à celui d'Ayquelmortes, en faveur de Mr. de Roquerel son beau-frere, & celui de Briscow dont ce dernier étoir pourvû, a été donné à Mr. de la Billiardiere, Major des Gardes du Corps. S. M. a accordé une pension annuelle de 400, livres à la veuve du Bourgeois, dont nous fimes mention le mois dernier, & qui étant venu ici de Paris pour voir les décorations du Ballet, fut écrasé par la chûte d'une statuë de marbre qui tomba sur lui de sa niche.

III. Depuis qu'on a été informé du mauvais succés qu'a eu la Diette generale des Etats de Pologne & de Lithuanie qui s'étoit assemblée à Grodno, il se tient ici de frequens Conseils secrets, & on paroît se flatter de pouvoir faire valoir les interêts du Roi Stanislas, à la faveur des differentes factions qui se sont formées dans ce Royaume. Comme la Republique de Pologne ne s'empresse pas beaucoup non plus de donner satisfaction à la Russie sur ses prétentions, & que cette Cour en a marqué en plufieurs occasions son mécontentement, le but de cette Couronne seroit, dit on, de l'engager aussi à s'interesser en faveur de ce Prince, & e'est pour cela qu'on envoya dernierement de nouvelles instructions à Mr. de Villardeau Ministre de Sa Maj. à Mosconv. Le 15. la Reine alla pour la premiere fois depuis ses couches, entendre la Messe dans la Chapelle du Château; S. M. y reçut la benediction des mains du Cardinal de Fleury son Grand Au-

des Princes &c. Decemb. 1729. 439 Aumônier, & soupa le soir en public avec le Roi, qui l'aprés midi avoit fait la revûë du Regiment de Cavalerie de Beringhen dans le Champ de Mars prés de Marly. Le 16. le Roi Stanislas alla voir la representation de l'Opera à Paris, & revint le soit à Trianon. Le 17. ce Prince & la Reine son Epouse dînerent en public avec la Reine leur fille dans son petit Appartement; le Roi ce jour-là étoit allé chasser le Cerf dans la Forêt de Senars : soupa le soir à Petithourg pour la derniere fois de cette année, & revint coucher à Versailles. Le 18. le Chevalier Canales, Ambassadeur de Venise, prit son Audience publique de congé du Roi avec les céremonies accoûtumées. Ce jour-là le Marquis de Ste. Croix & Mr. de Barranachea, Plenipotentiaires du Roi d'Espagne, ayans pris le caractere de ses Ambassadeurs extraordinaires, eurent aussi une Audience particuliere de S. M. dans son Cabinet, & la feliciterent sur la naissance du Dauphin, de la part de L. M. C.; & le Marquis de Rangoni Envoyé extraordinaire du Duc de Modene, s'acquitta du même devoir: tous ces Ministres eurent aussi Audience de la Reine, du Dauphin & de Mesdames de France, qu'ils complimenterent sur le même sujet. a pas eu cette année de voyage à Fontainebleau. Le Roi Stanislas a rendu visite au Duc de Bourbon à Chantilly, où il a passé une nuit; & a été tréssplendidement traité; il estaussi allé au Palais Royal incognito, visiter la Duchesse douairiere d'Orleans

IV. Les Parlemens du Royaume ont été dispensés d'envoyer ici leurs Députés, suivant l'ancien usage, pour complimenter le Roi sur la naissance du Dauphin, & il leur a été permis de s'en acquirter par écrit. S. M. a disposé de plusieurs Benefices qui étoient vacaus; entr'autres, de l'Archevêché

& le Duc son fils.

de Bourdeaux en faveur de l'Evêque de Mirepoix; l'Evêché de la Rochelle a été donné à l'Abbé de la Menou; & celui de Tarbes, à Mr. de la Roche-Aymon Evêque de Sarepta in partibus. La place de Dame d'honneur de la Reine qui vient de vaquer par la mort subite de la Marquise de Nesse, a été donnée à la Comtesse de Mailly sa fille ; la Duchesse de Sforce a été nommée premiere Dame d'honneur de la Duchesse d'Orleans; & S. M. a, dit on, augmenté jusqu'à 600000. livres par an la pension du Roi Stanistas, qui n'étoit auparavant que de 400000. livres. Mr. Hop, premier Ambassadeur Plenipotentiaire de L. H. P. les E. G. des Provinces Unies, se dispose à aller faire un tour à la Haye, aprés l'arrivée d'un Exprés qu'on attend d'Espagne. Le 24. le Roi alla à Rambouillet.

V. On attend de jour en jour, & avec la derniere impatience, des nouvelles de l'arrivée à Seville du Colonel Stanhope, Ambassadeur extraordinaire du Roi de la Grande Bretagne, qui partit dernierement d'ici pour l'Espagne; & du succés de ses négociations en cette Cour; les propositions dont S. Ex. est chargée, & la maniere dont elles seront reçues, devans décider du sort & de la tranquilité de l'Europe, & de la téifsite du Congrés, dont l'inaction tient depuis si long tems toutes les affaires en suspens : On a lieu de se flatter d'en voir bientôt la fin, par l'empressement & le concours unanime de toutes les Puissances à en procurer & à en faciliter la décision. On assure que le nouveau Roi de Maroc, Muley Abdallach, a écrit une Lettie au Roi, par laquelle il lui notifie en termes fort obligeans, son avenement à la Couronne, & lui donne des affurances du desir ardent qu'il a d'entretenir une bonne intelligence avec S. M., & de proteger le Commerce entre les deux Nations : C'eft.

des Princes &c. Decemb. 1729. C'est, dit-on, un Marchand Juif qui a délivié cette Lettre à Mr. de Chauvelin Garde des Sceaux, le priant de la remettre entre les mains de S. M. Le Roi Sianistas alla déjeuner à Vauzirard chez le Comte de Saumery; S. M. alla ensuite à Choisy rendre visite à la Princesse de Conti premiere Douairiere, & de là coucher à Petithourg chez le Duc d'Antin. d'où Elle retourna le lendemain à Versailles: Le 25. ce Prince avec la Reine son Epouse & la Princesse Jablonowski leur parente, qui les avoit accompagné dans ce voyage, partirent pour retourner à Chambor, leur résidence ordinaire. La Princesse de Montauban occupe l'Appartement que la défunte Marquise de Nesse avoit dans ce Château; & celui de cette Princesse a été donné à la Marquile de Mailly. Le 22. l'Envoyé extraordinaire du Duc de Lorraine, eut une Audience particuliere du Roi, qu'il felicita de la part de S. A. R. sur la naissance du Dauphin, & à laquelle il fur conduit par le Chevalier de Saintot Introducteur des Ambassadeurs, de même qu'à celles de la Reine, du Dauphin & des trois Princesses de France. Le Baron de Spaar premier Ministre Plenipotentiaire du Roi de Suede au Congrés de Soissons, a obtenu la permission d'aller faire un tour à Stokolme : mais S. Ex. re-

VI. Il se tint le 28. à la Cour une longue Conference avec les Ambassadeurs de la Cronde-Bretagne & de Hollande, & sur le soir on sit partir un Exprés pour la Cour d'Espagne avec des ordres pour les Ministres des Alliés d'Hannover, & quelques nouvelles instructions en particulier pour Mr. Stanhope Ambassadeur extraordinaire de S. M. Brir. Le 1. Novembre sête de Tous les Saints, L. M. sizent leurs devotions dans la Chapelle du Châreau; le Roi revêtu du grand Collier de l'Ordre du Se. Esprit

viendra, dit-on, au Printems prochain.

Esprit, toucha grand nombre de Malades des écrofielles, & ce fut le Pere Segaud Jesuite qui prêcha l'aprés midi avec beaucoup d'applaudissement. Le 2. le Roi alla à Rambouillet, & le 3. S. M. v celebra la St. Hubert par une grande partie de Chasse. Le Baron de Spaar a pris son Audience de congé du Roi & de la Reine, & S. Ex. ne retourne pas à Stokolme, comme nous l'avons dit cidessus, mais à Londres, reprendre son poste d'Ambassadeur de S. M. S. auprés du Roi de la Grande-Bretagne. La Princesse de Brezil a, dit-on, encore écrit depuis peu une Lettre des plus obligeantes à la Duchesse de Ventadour, qui a été sa Gouvernante pendant le tems qu'elle a été en cette Cour. Le Roi a donné la Charge de President à Mortier du Parlement de Paris, qui vient de vaquer par la mort de Mr. de Lamoignon, au Marquis de Balville son fils, qui n'est âgé que de 17. ans.

VII. Le 7. environ les 8. heures du matin, la Reine partit de Versailles avec un nombreux Cortege, pour aller à Paris faire ses devotions dans l'Eglise Cathedrale de Nôtre-Dame, & rendre à Dieu de solemnelles actions de graces de son heureuse délivrance. S. M. arriva vers les 11. heures à la porte de la Conference, où Elle sur reçue & complimentée par le Duc de Gesvres Gouverneur de Paris à la tête du Magistrat, & se rendit de-là à l'Eglise Metropolitaine dans l'ordre suivant : Un Carosse marchoit à la tête, dans lequel étoient plusieurs Dames du Palais; les Marquis de Thessé, de Nangis & de Breteiiil, Introducteurs des Ambassadeurs, suivoient dans un autre; ensuite venoit la Reine dans un troisième Carosse, aux portieres duquel étoient la Princesse de Clermont Surintendante de la Maison de S. M.; Mesdemoiselles de de Tallard & de Mailly; ce Carosse étoit environné

des Princes &c. Decemb. 1729. 443

d'un Détachement des Gardes du Corps à Cheval, & la marche étoit fermée par plusieurs autres Carosses remplis de Dames & de Cavaliers: Les Gardes Françoises & Suisses étoient en parade dans les rues par où S. M. passa, & qui retentissoient des acclamations réfrerées de vive la Reine, d'une foule innombrable de peuple. S. M. étant arrivée & descenduë à la porte de l'Eglise, v fut reçûe & complimentée par l'Archevêque à la tête de son Chapitre; ce Prélat lui presenta l'eau-benite, & l'ayant conduite sur une estrade qui avoit été élevée dans le Chœur, il y celebra une Messe solemnelle, & le Te Deum fut ensuite chanté en actions de graces de l'heureuse délivrance de S. M. & de la naissance du Daubhin. Cette solemnité étant achevée. la Reine fut reconduite à la portiere de son Carosse avec les mêmes céremonies. & s'étant rendue au vieux Louvre, dont tous les Appartemens avoient été magnifiquement meublés, S.M. y dîna, & fut splendidement traitée avec toute sa suite. diné S. M. se promena dans le Jardin des Thuilleries, & vers les 4. heures Elle alla dans l'Eglise des Capucines, où Elle entendit le Salut; Elle voulut ensuite voir toutes les Celulles des Religieuses, avec lesquelles Elle s'entretint long-tems, & ausquelles Elle sit quelques presens; & le soir sur les 6. heures S. M. partit pour retourner à Versailles, où Elle arriva environ les 9. heures.

VIII. Si la Paix se fait, & que l'accommodement projetté avec l'Espagne air lieu, comme on doit l'esperer, on se propose de faire une resorme considerable dans les Troupes du Roi, & l'épargne qu'on fera par là, sera, dit-on, employée à augmenter la Marine, & la mettre sur un meilleur pied qu'elle n'a été jusqu'à present. On aprend l'arrivée du Colonel Stanhope à Seville; mais on ne publie

encore rien de ses négociations; on dir seulement que le Roi d'Espagne va nommer le Duc de Sessa ou le Comte de Villaflor, pour aller à Londres. avec le caractere d'Ambassadeur extraordinaire. Le Le Comte de Sintzendorff, Grand Chancelier de l'Empereur, ne reviendra, dit on, pas au Congrés de Soissons, sa presence étant necessaire à la Cour de Vienne, & ce Seigneur étant d'ailleurs d'un âge trop avancé pour supporter les fatigues d'un long & pénible voyage. Le 9. le Roi étant revenu de Rambouillet, Sa Mai. donna Audience particuliere dans son Cabinet au Comte de Kinski, Ambassadeur de l'Empereur', & ensuite à Mr. Schested. Ambassadeur extraordinaire du Roi de Dannemare, qui complimenterent tous les deux S. M. sur la naissance du Dauphin, & ces Ministres furent conduits à l'audience de la Reine avec les ceremonies accoutumées, par le Chevalier de Saintot. Introducteur des Ambassadeurs. Tous les Ordres Religieux du Royaume avoient aussi fait demander au Roi la permisson de lui envoyer des Députés pour le feliciter; mais il n'y a eu que les Jesuires. & les Capucins qui ayent pû l'obtenit, & ausquels S. M. a bien voulu l'accorder par une distinction particuliere.

Le Roi de Sardaigne ne veut, dit-on, consentir, en aucune maniere au transport de l'Infant Dom Carlos en Italie; c'est un nouvel incident qui pour-roit bien accrocher pour quelque tems les négociations qui sont sur le tapis; & le Ministère de France employe toure sa politique pour persuader à ce Prince d'observer au moins une exacte neutralité dans cette

occasion.

IX. Paris. Il n'est parlé ici que de la magnifique sête que les Ambassadeuts d'Espagne se préparent de donner à l'occasion de la naissace du Dauphin;

des Princes &c. Decemb. 1729. L. Exc. ont ordre du Roi leur Maîrre de ne rien épargner, & on compte que la dépense montera à plus de 400, mille livres. Le feu d'artifice sera tiré sur la Riviere de Seine, entre le Pont-Neuf & le Pont-Royal, & les repas seront donnés dans l'Hôtel de Bouillon, que le Duc de ce nom leur prête, & dans lequel on fait tous les préparatifs pour les concerts de musique, les bals, les artifices, les illuminations & les festins. Il y aura, dit-on, quatre tables de cent converts chacune, & ce sera pour le 20. Novembre. On aura, sans doute, des relations de cette fête, & on en fera part. Le 26. le Cardinal de Rohan, Grand Aumônier de France, se rendit à la Conciergerie, pour examiner les prisonniers pour dettes qui y avoient été amenés de diverses autres prisons; & S. Em. donna la liberté à 64. de ces prilonniers, & trois livres à chacun pour avoir de quoi retourner chez eux. Ces prisonniers élargis accompagnerent Son Em. jusqu'à la portiere de son Carosse, & firent de grandes acclamations de Vive le Roi. La petite verole & la rougeole regnent beaucoup cette année en cette Ville, & quantité de personnes, même de consideration, de tout âge, sexe & condition, en ont été attaquées, mais sans beaucoup de danger. Le Duc de Bouillon & le

X. L'Evêque de Rhodez, qui étoit un des Appellans de la Constitution, a ensin accepté la Bulle, & les Jacobins de la rue St. Honoré, & les Carmes de la Place Maubert, ont aussi revoqué leur appel, sur ce qu'ils étoient menacés d'être autrement interdits; mais 28. Curés de cette Capitale demeurent toujours sermes dans leurs premiers sentimens, & resusent même de publier dans leurs Eglises la derniere Instruction Pastorale que l'Archevêque a

Duc de Richelieu, les Duchesses d'Aumont & de la Trimouille sont dangereusement malades.

mise au jour. Le Parlement de cette Ville a rendu un Arrêt, par lequel i est trés-expressément désendu aux Peres de St. Lazare, de faire aucun usage du Bres du Pape, qui donne le titre de Bienheureux au Pere Vincent de Paulis leur Institureur, & cela parce qu'ils ont negligé de faire enregistrer ce Bres suivant l'usage. L'Abbé de Cosnac, Grand Vicaire de cette Ville a été fait Doyen de St. Germain de l'Auxerois, en la place de l'Abbé Vivant. Le fils du Duc de Charost-Bethune a pris l'habit Ecclesiastique, & est à present dans le Seminaire de St. Sulpice. Le Parlement de Rennes en Bretagne, sur le requisitoire du Procureur-General, a désendu & supprimé la Legende du Pape Gregoire VII. par un Arrêt du 17. Août dernier.

XI. Les Ambassadeurs d'Espagne ont changé le plan de la fête qu'ils doivent donner, & du feu d'artifice qui doit être tiré sur la Riviere; c'est le fameux Artificiaire Servandovi Italien qui est chargé des décorations & du dessein de la Machine, il a pour cela 45. mille livres, & 72. mille pour les illuminations. Ce feu repretentera les Pyrennées, montagnes qui séparent la France de l'Espagne, & qui seront couronnées comme d'un Arc-en-Ciel, dont les deux bouts repoleront sur les frontieres des deux Royaumes; ce qui sera un emblême de l'union entre les deux Couronnes, par la paix qu'elles vont conclure : Cette fête est differée jusqu'au 28. Novembre. La nuit du 28. au 29. Octobre le feu prit au Couvent des grands Cordeliers de cette Ville, avec tant de violence, qu'une partie du Monastere fut reduite en cendres, avant qu'on pût y apporter du secours. Le 7. Novembre la Reine vint faire ses devotions dans l'Eglise Metropolitaine de cette Ville, où le Te Deum fut chanté en actions de graces de la naissance du Danphin :

aes Princes &c. Novemb. 1729. 447
phin; nous avons donné ci-dessus la rélation de cette
céremonie. Le Vaisseau nommé le Mercure est artivé à Nantes, revenant des Indes richement chargé pour le compte de la Compagnie; on estime
sa cargaison 12. 08 13. millions de livres.

XII. Lorraine. S. A. R. Madame la Regente recut de Rome le 25. Octobre dernier, le Decret de la Beatification du venerable Pierre Fourrier de Mathincourt, Reformateur & General des Chanoines Reguliers de la Congregation de Nôtre Sauveur, & Instituteur des Religieuses de la Congregation de Notre-Dame. Comme il est né Lorrain, tout le pays témoigne une joye extraordinaire de ce que le St: Siege l'a déclaté Bienheureux, étant en effet recommandable & en trés-grande veneration par toute la Lorraine, & fameux par les miracles frequens qui s'operent à son tombeau. On a déja chanté à Nancy le Te Deum dans l'Eglise des Chanoines Reguliers & dans celle des Religieuses de la Congregation, au sujet de cette agréable nouvelle, en attendant que la céremonie solemnelle se fasse, aprés qu'elle aura été faite à Rome, selon la coûtume pour les Beatifications.

Le Duc de Lorraine est attendu incessamment de Vienne, & on prépare le Palais à Nancy, où on croit que S. A. R. sera sa résidence pendant une

partie de l'hyver.

ARTICLE V.

Contenant ce qui s'est passé de plus considerable en ALLEMAGNE dépuis le mois dernier.

I. V lenne. On celebra le 5. Octobre dans l'Eglife de St. Pierre, avec beaucoup de solemnité lemnité & de magnificence, la Fête de la Canonisation de St. Jean Nepomucene. La Cour continuë de prendre les divertissemens de la saison à la Favorite, & l'Empereur y tient toujours de frequens Conseils d'Etat. Le Comte de Metsch Ministre de S. M. dans le Cercle de la Basse Saxe, est revenu de Hambourg; La Comtesse sa fille depuis son retour a été déclarée Dame d'honneur de l'Imperatrice Regnante, & on parle de revêtir ce Seigneut d'un Emploi confiderable; qui est celui de Vice-President du Conseil de l'Empire, en la place de l'Evêque de Bamberg & de Wurtzbourg, ou de l'envoyer à Ratisbonne en qualité de principal Commissaire de l'Empereur, remplacer le Prince de Furstemberg qui est rappellé, & qui va, dit-on; être fait Grand Maître d'Hôtel de l'Imperatrice. Le Comte de Kinnigseck Erps revient de la Cour d'Espagne où il avoit été envoyé, & le Comte de Freytach est revenu de celles de Suede & de Dannemarc. Le 10. l'Empereur accompagné de S. A. R. le Duc de Lorraine, alla chasser aux Faisans, à la Perdrix & au Lievre aux environs d'Insershorff; S. M. étant retournée le soir à la Favorite; y donna diverses audiences. & le lendemain dans un Conseil d'Etat qui se tint, Elle reçut le serment de fidelité du Comre d'Almenara, comme son Conseiller Privé ordinaire. Milord Walgrave, Ambassadeur du Roi de la Grande Bretagne cut le 11. Audience de l'Empereur: S. Ex. a de frequentes conferences avec le Comte de Sintzendoiff, Grand Chancelier, & les aurres Ministres d'Etat; & Mr. Brand, Ministre du Roi de Prusse, en a aussi souvent de secretes avec le Prince Eugene de Savoye. Le Comte de Kuftein est, dit on, nommé pour aller de la part de l'Empereur, complimenter le Roi & la Reine de France fur la naissance du Dauphin.

des Princes &c. Decemb. 1729. 449 II. Le Decret de l'Empereur qui érige une Foire franche pour toutes sortes de Nations à Trieste dans l'Istrie, a été publié par tout : l'ouverture s'en fora pour la première fois le 1. Août de l'année prochais ne 1730.; Elle durera trois semaines entieres, & continuera de même tous les ans. Le 13. la Diette generale des Etats d'Hongrie qui se tenoit à Presbourg, finit enfin les séances, aprés avoir duré 17. mois, & couté au Pays plus de deux millions de florins; les Commissaires de l'Empereur ont déja envoyé ici à S. M. le résultat de cette Assemblée, pour le ratifier; mais comme les Etats n'ont pû convenir de la tépartition du Subside de 2. millions & demi, qui ont été accordés à l'Empereur, S. M. a, dit-on, chargé ses Ministres de le faire eux-mêmes. Le 14. l'Empereur alla avec le Duc de Lorraine chasser le Sanglier, pour la premiere fois de cette année aux environs d'Ebersdorff, & S. M. y dina. On affure qu'il n'y a encore aucune résolution prise en cette Cour. fur l'introduction de l'Infant d'Espagne Dom Carlos en Italie; que S. M. a au contraire envoyé des ordres trés-précis en ce pays-là, de rendre complettes les Troupes Imperiales qui y sont, tant Cavalerie qu'Infanterie . & qu'on pourroit bien y envoyer quelques Regimens de renfort, de ceux qui ont leurs quartiers sur les frontieres de Silesie. reçoit depuis quelque tems à Vienne de frequens Exprés de Berlin & de Saxe ; ce qui fait présumer qu'il y a quelque négociation importante sur le tapis entre les 3. Cours. On parle d'envoyer le Comte de Freytach dans le Cercle de la Basse-Saxe, en la place du Comte de Metsch. Le Prince Emanuel de Savoye est revenu de l'Esclavonie, le Prince Wentzel de Lichtensteyn, de Transilvanie, & le Courier du Cabinet Kesler , de Moscow , où il avoit été envoyé.

Ff

III.

450

III. Le Duc de Lorraine partira, à ce que l'on assure, au plûtard à la fin de Novembre pour aller prendre possession de ses Erats, & S. A. R. fera accompagnée du Comte de Kuftein & du General de Neuberg. Mr. Hillebrand, Directeur de la Compagnie Orientale, est revenu de la visite qu'il étoit allé faire des ports en Istrie, & a eu l'honneur de faire raport à S. M. de l'état où il les a trouvés; ce Commerce, à ce que l'on s'appercoit, prend vigueur de jour en jour, & devient florissant, depuis que les principaux Négocians d'Italie & d'Allemagne commencent à s'y interesser, & il arriva dernierement à Fiume quelques Bâtimens de Sicile, chargés de differentes marchandises pour le compte de ladite Compagnie. Le Comte de Metsch a enfin été declaré Vice-President du Conseil de l'Empire, & le 19. S. Ex. y ayant été introduite à la maniere accoûtumée, prit possession de cette importante Charge, & prêta les sermens ordinaires. Les Comtes de Kinski & de Nesselroth Commissaires de S. M. à la Diette des Etats d'Hongrie, sont arrivés ici de Presbourg, avec le resultat de cette Assemblée, & le 25. L. Ex. y retournerent avec la ratification de l'Empereur, & les Ordres pour faire separer lad. Diette. On est informé que plusieurs familles de cette partie de la Walachie, qui est sous la Domination de l'Empereur, se sont retirées en Turquie avec leurs bestiaux & leurs meilleurs effets; mais on delibere ici sur les moyens d'arrêter le cours de cette desertion, & le Prince Eugene de Savoye a depêché sur cela un Exprés au Prince Alexandre de Wirtemberg . Gouverneur de Bellegrade & de la Servie.

IV. Mr. Lanzinski Ministre de Russie, ayant reçû de Moscow de riches pelleteries dont le Czar son Maître fait present à la Famille Imperiale, ce Miniftre

des Princes Sc. Decemb. 1729. 451 nistre eut l'honneur de les délivrer dernierement à L. M. dans une Audience particuliere qu'il eur. avec une Lettre des plus obligeantes, par laquelle S. M. Russienne les assure, entr'autres qu'elle leur enverra tous les ans de pareilles fourures pour des habits d'hyver : le Prince Eugene de Savoye a aussi eu pour sa part un present de ces pelleteries. Le 22. Mr. Jean Morizio, Evêque de Neustat, & Conseiller actuel de l'Electeur de Cologne, & Mr. Ugone Severio son Résident en cette Cour, nommés Plénipotentaires de S. A. S. E., ayant été conduits en ceremonie en grand cortege à l'Audience de l'Empereur, reçurent par les mains de S. M. l'investirure pour ce Prince de l'Evêché & Principauté d'Osnabruck. Le 23. il y eut Conseil de Conference à la Favorite, & l'aprés-midi S. M. alla prendre le divertissement de la chasse du Sanglier du côté de Simmering , avec le Duc de Lorraine. Le 25. la Famille Imperiale tira au Blanc dans les jardins du Château, pour la derniere fois de cette année, & l'aprés midi les Plénipotential. res de l'Evêque de Bamberg & de Wurtzbourg, recurent en son nom l'investiture de ces deux Fiefs avec les ceremonies accoutumées. On ne peut rien dire de bien certain des dispositions de cette Cour par rapport à l'accommodement qui se négocie à la Cour d'Espagne, & au transport de l'Infant Don Carlos en Italie : on sçait seulement que depuis le dernier Exprés venu de Seville, les ordres ont été donnés d'envoyer en Italie 8000, hommes de recrues, pour les Troupes Imperiales qui y ont leurs quartiers.

V. Le 26. la Cour quitta le Château de la Faworite, & revint au Palais Impérial, pour y faire sa résidence pendant tous l'Hiver. Le 29. l'Empegeur alla avec le Duc de Lorraine chasser le Sanglier à Midberg, & S. M. Imp. y passa la nuit. On assure toujours le départ de ce Prince pour aller prendre possession de ses Etats pour la fin du mois. de Novembre. On a reçu ici avis que la disette des grains va toujours en augmentant en Sicile; que la famine y cause une désolation inexprimable; & l'Empereur & ses Ministres sont actuellement occupés à chercher/les moyens d'y remedier. On n'a pas de moindres inquiétudes, non-seulement des mouvemens des Tartares, & des courses qu'ils font de tems en tems sur les Frontieres de Transilvanie, mais austi de la peste qui s'est manifestée en Walachie, où elle fait, dit-on, de grands ravages. Comme l'Aga Turc qui étoit arrivé à Belgrade, & & dont nous avons fait mention dans nos précedens Journaux, étoir chargé de négociations impraticables & désavantageuses à la Cour de Ruste & à la Republique de Venise, on n'a pas voulu lui permettre de passer outre, & de venir ici, de sorte qu'il a été obligé de retourner sur ses pas. Les Turcs continuent de faire travailler aux Fortifications de Widin, & d'en augmenter les ouvrages.

VI. On prétend que l'Empereur a aprouvé par un Decret signé de sa main, tout ce que le Conseil Aulique de l'Empire a fait contre le Duc Leopold de Mecklembourg , & que S. M. Imp. est peu satisfaite de ce qu'une certaine Puissance continuë de prendre les interêts de ce Prince si fort à cœur. On apprend que la derniere résolution de S. M. fur les affaires de la Dierte generale des Etats d'Hongrie, ayant été dernierement publiée, il s'étoit élevé la dessus de grands débats. & qu'il y avoir aparence que cette assemblée pourroir bien sublister encore jusqu'au nouvel an ; d'autant qu'on paroit perfister ici dans la résolution d'incorporer à la Hongrie toutes les conquêtes fai-

des Princes &c. Decemb. 1729. 453 res sur les Turcs pendant la derniere guerre, & de réunit à la Basse Autriche, toute cette pattie de la Hongrie qui est en deca de Presbourg; ce qui a toujours été un des grands griefs desdits Etats, & à quoi ils ont toujours formé le plus d'opposition. Le 1. Novembre, Fête de tous les Saints, l'Empereur accompagné de la Famille Imperiale, & des Chevaliers de la Toison d'or, revêtus du grand collier de l'Ordre, entendit le Service divin dans la grande Chapelle du Palais, qui fut celebié par le Nonce du Pape, & l'aprés-midi S. M. alla avec une nombreule suite, entendre dans la principale Eglise des Augustins déchaussés, les premieres Vêpres de la Fête des Trépasses. Les gros bagages du Duc de Lorraine sont emballés : le départ de ce Prince est toujours résolu. & S. A. R. fera le voyage incognito & sous un nom emprunté.

VII. Le 4. fête de Sr. Charles Borromée dont l'Empereur porte le nom, la Cour fut trés nombreuse au Palais; il y eut le matin Chapelle, & L. Maj. dînerent ensuite en public, au concert d'une trés-agréable mussique & d'une Cantate Italienne, dont la Poësse étoit de Dom Jean-Bapriste Pusterla Milanois, & la musique de la composition du Sr. Peroni. L'Empereur a depuis été incommodé d'un thume, mais cela n'a pas eu de suites. S. M. a disposé en faveur du General Velt-Marechal Locarelli, du Commandement de la Forteresse d'Esseek, vacant par la mort du General d'Ottingen, de celui de la Forterelle d'Arat en Hongrie, vacante par la mott du Comte Kazianer, en faveur de Mr. Frederic-Antoine de Hantko Colonel Commandant du Regiment d'Infanterie du General Baron Ogilvi, & le Comte Adam de Metsch, nouveau Vice Président du Conseil de l'Empire, prêta dernierement le seç-Ff 3 ment ment de fidelité entre les mains de S. M., comme Conseiller privé actuel, & prit séance en certe qualité. La négociation du Colonel Stanhope, Ambassadeur extraordiuaire du Roi de la Grande-Bretagne à la Cour d'Espagne, fait en partie l'attention de celle-ci. & on est dans la derniere impatience d'apprendre quel succés elle aura. On nomme à present l'Evêque de Passav pour être envoyé à Ratisbonne, à la place du Prince de Furstemberg, & toujours le Comte, ou le Baron d'Osten pour aller dans le Cercle de la Basse-Saxe remplacer le Comte de Metsch.

VIII. Ratisbonne. Le 11. Octobre le Prince de Furstemberg, principal Commissaire de l'Empereur, partit avec la Princesse son Epouse pour la Cour de Vienne, de sorte que toutes les affaires publiques vont être suspenduës jusqu'à son retour, ou que quelqu'autre Ministre soit venu le remplacer. Chacun fait ici son possible pour découvrir le secret des négociations de Mr. de Chavigny , Ministre de France, qui a été en diverses Cours d'Allemagne, & qui est actuellemenr à Munich. Il paroit ici une Lettre de l'Empereur au Roi de Prusse, par laquelle S. M. Imp. lui témoigne en termes trés sérieux son mécontenement de ce que les Officiers Prussiens font par force des enrôlemens de Soldats dans le Duché de Mecklembourg. Les Ministres reviennent journellement en cette Ville; ce qui fait croire que la Diette reprendra dans peu sa premiere activité.

IX. Berlin. Il y a des liaisons trés étroites entre cette Cour & celle de Saxe, & il se passe peu de jours qu'il n'en arrive de nouveaux Exprés. Le Roi étoit le 18. Octobre à Wusterhausen; S. M. a dressé un nouveau projet pour entreterir en tout tems un Corps de centmille hommes sur pied, & a nommé quelques fameux Négocians, pour déliberer sur les moyens d'établir une Compagnie de Commerce à Berlin.

des Princes &c. Decemb. 1729. Berlin. Le Duc de Brunswich-Wolfembutel a accepte le plan qui lui a été propolé par S. M. au sujet des Conferences qui doivent se tenir à Brunsvich, sur l'accommodement à négocier entre cette Cour & la Régence d'Hannover; les Commissaires des deux Puissances partirent le 20. pour aller regler l'échange des Sujers entôlés ou prisonniers de part & d'autre, & le 2. Novembre l'ouverture des Conferences le fit à Brunsvick au bruit des Trompettes & Timballes, sous la médiation des Ducs de Wolfembutel & de Saxe-Gotha; mais elles vont fore lentement, & il y naît chaque jour quelque nouvelle difficulté. Le Roy se proposoit d'aller s'aboucher à Luben en Lusace avec le Roy de Pologne; mais une colique accompagnée de fievre lui étant survenue, a fait differer son départ. Le Comte de Seckendorff est renenu à Wusterhausen, & le Comte Trux, General Major est nommé pour aller résider auprés du Roy de Pologne de la part de S. M. Prus. On continue les recrues pour les Troupes de S. M. avec toute la diligence possible, & les Capitaines ont ordre d'avoir leurs Compagnies complettes au commencement de Decembre. On a affiché un nouvelle Edit du Roy, qui ordonne aux parens des jeunes gens, qui se sont absentés à l'occasion des enrollemens, de les faire representer dans un tems limité, sous peine d'être déchus du droit de succeder aux biens de leurs peres & meres.

X. Dresde. Saxe. Le Roy de Pologne a fait la revûe des Troupes dans leurs quartiers, & oncontinue d'augmenter considerablement les forces de cet Electorat. On mande que le Roy de Prusse étant informé que S. M. Pol. faisoit le 25. la revûe d'un Regiment de Dragons à Luben dans la Lusace, S. M. Prus. s'y rendre sur les 7. heures du maria

456 La Clef du Cabinet

marin accompagnée du General Seckendorff, des Comtes de Grombkow & de Donhoff, & de quelques autres Officiers : que S. M. Pol. charmée d'une si agréable surprise, embrassa le Roy avec beaucoup de rendresse; qu'aprés les premiers complimens les deux Rois resterent seuls, & confererent ensemble pendant une heure & demi, n'y avant eu que le Comte de Manteuffel demandé auprés de S. M. auprés desquelles il resta plus d'une demi heure; que les deux Rois accompaonés du Prince Royal de Saxe, monterent ensuite à cheval, pour voir le Regiment de Dragons rangé en bataille à une demi lieue de la Ville; qu'aprés que ce Régiment eut fait quelques évolutions, L. M. se mirent à table ; que le Duc Jean-Adolphe de Weysenfels, Mr. Bauditz, General de la Cavalerie, le Comte de Manteuffel, & plusieurs autres Officiers du Roy de Pologne, de même que de la suite du Roy de Prusse, eurent l'honneur de diner avec L. M.; que le lendemain le Roy de Pologne accompagné du Prince Royal, vint à 8. heures du matin voit le Roy de Prusse; qu'on fervit à L. M. un magnifique déjeuner; que le Roy de Pologne fit present à S. M. Prussiene de 50. bouteilles d'un vin de Tockay vieux de plus de cent ans ; qu'aprés les plus fortes assurances d'une amitié réciproque, & les promesses de se revoir à la prochaine revûe des Troupes Saxonnes, qui doit se faire prés de Torgau à la fin de May, les deux Rois se séparerent; le Roy de Pologne alla à Torgan, & le Roy de Prusse retourna à Wusterbaufen.

XI. Meklembourg. Les Etats de ce Duché ayant en ordre de l'Empereur de s'affembler en Diette à Rostock, pour déliberer sur les propositions qui leur retoient faites de la part de S. M. Imp. touchant l'administration

des Princes &c. Decemb. 1729. 457 l'administration de ce Pays, établie en faveur du Duc Chrêtien-Louis, les principaux de la Noblesse ont tenu depuis peu là dessus une conference à Malchase, dans laquelle ils ont dressé les articles iuivans, pour les faire aprouver & signer par ce Prince; scavoir; " Que l'administrarion prochaine , ne portera aucun préjudice aux prérogatives du , Duc Charles-Leopold ; qu'il ne lera rien fait ni , établi qui ne soit conforme à l'ancienne forme du , Gouvernement; qu'au cas que le Duc Charles-, Leopold ne veiille pas permettre que ses Trou-, pes , qui sont à Domitz & à Schwerin , prêtent lerment au Duc son frere, on levera des forces fuffisantes dans les Districts respectifs du Duché, , afin d'en former des Regimens pour la sûteté du , Duc Chrétien Louis, & le maintien de son ad-, ministration; & qu'on n'exigera plus par voye d'exécution les Contributions du Pays, mais qu'on , obligera les Intendans & Baillifs de fournir en , argent le montant des revenus de leurs Départemens. Il s'est répandu un Ecrit sous le titre de Lettre du Conseil Privé du Roi de Prusse, au Duc Charles Leopold de Meklembourg, par laquelle on l'assure; " Que S. M. Prussienne prend toûjours , beaucoup de part au mauvais état de sesaffaires, , & souhaite contribuer quelque chose pour son , soulagement; mais que les engagemens ou S.M. , est entrée, & la Commission qu'Elle a acceptée , en faveur du Duc Chrêrien-Louis son frere, ne , lui permettent qu'à lui conseiller en bon ami, à " le soumettre au plûtôt aux Mandemens de l'Em-, pereur ; puisque c'est l'unique moyen de se rirer », d'affaire, d'être rétabli dans la Regence de ses " Etats, & d'en jouir tranquillement à perpetuité; " & que si S. A. S. vouloit suivre ce conseil, S. » M. employeroit ses bons offices à la Cour de l'Em-

l'Empereur , & autres où il sera besoin , pour la , tirer du malheureux état où elle se trouve depuis " si long-tems. La Diette des Etats de ce Duché qui s'étoit assemblée à Rostock, s'est séparée infru-Aueusement, sur ce que la Noblesse refuse de reconnoître le Duc Chrêtien Louis pour leur Admimistrateur; à moins que l'Empereur ne leur donne préalablement des assurances réelles qu'ils seront maintenus dans la paisible possession de leurs Biens, & dédommagés des pertes souffertes par le long séjour dans leur Pays des Troupes de la Commission Imperiale: & cette résolution a été notifiée au Duc Chrétien-Louis, par une Députation qu'ils lui ont faire du Maréchal, & de deux Membres de la Dierre. Cette affaire ne prend pas de fin, & devient de jour en jour plus épineuse.

XII. Differens endroits d'Allemagne. L'Electeur de Cologne est revenu à Bonn de ses Etats de Munster & de Westphalie. L'Electeur de Treves, & le Cardinal Evêgue de Spire, sont allés rendre visite à l'Evêque de Bamberg & de Wurtzbourg leur frere, qui reçut le 20. en ceremonie le Pallium dans l'Eglise Cathedrale de Bamberg, par les mains de S. Em. , & le 28. l'Electeur de Treves reçut aussi dans la même Eglise l'Ordre de Prêtrise, & fut sacré Archevêque par l'Evêque de Bamberg son frere. Les Troupes du Landgrave de Hesse-Cassel qui sont àla solde de la Grande Bretagne, se tiennent toûjours prêtes à marcher au premier avertissement. Cour Palatine est à Manheim, où elle passera l'hiver, & on transporta dernierement la belle Bibliotheque de l'Electeur Palatin de Duffeldarp à Hey. delberg par le Rhin. Le 14. le Duc de Holstein-Norbourg fit prendre possession en son nom, du Duché de Holstein Ploën, dont la succession étoit ouverte depuis prés de sept ans, & qui lui a été adjug**ć** des Princes & c. Decemb. 1729. 459 adjugé par un Decret de l'Empereur rendu detnierement en sa faveur: S. A. S. recevra le 26. l'hommage de ses nouveaux Sujets, & ira ensujte à Bressav en Silesse consommer son mariage avec la Comtesse Douairiere de Malzan. On a reçu ordre à Hannover du Roi de la Grande Bretagne d'établir à Lunebourg un grand Magazin de munitions de guerre & de bouche.

ARTICLE VI.

Contenant ce qui s'est passé de considerable en POLOGNES dans le NORD, depus le mois dernier.

I. Dologne. Varsovie. Il y a dans le Gouvernement present de la Republique un levain de mécontentement, qui ne peut que déranger extrêmement les projets qu'on s'étoit formés, pour y établir & conserver la tranquillité. La maniere dont la derniere Diette generale assemblée à Grodno. s'est separée, en est une preuve bien sensible, & du peu d'harmonie qui regne entre le Souverain & les peuples. C'est un malheur dont le contre-coup retombe toûjours ordinairement sur la Nation; mais malheurs dont les Polonois ne sont effrayés, qu'autant qu'ils semblent menacer leur liberté, dont ils sont extrêmement jaloux. Il paroît un Manifeste datté du 30. Août dernier, publié de la part des Députés qui ont rompu la Diette, & par lequel ils se plaignent des griefs suivans; entr'autres, " qu'on , a introduit dans le Royaume un espece de Trium-" virat; qu'on a disposé des Charges militaires en " faveur des étrangers, & particulierement de celles , des Regimens des Gardes de la Couronne & de

"Lithuanie, dont l'Officier Commandant est non feulement étranger, mais même de la Religion Protestante; qu'on enrôle du monde par force dans le Royaume, sous prérexte de lever de grands hommes; qu'on donne les Charges par faveur, sans faire attention aux personnes qui les meritent par leurs services; que les sinances de la Republique sont mal administrées; que le séjour que quelques Ministres de la Couronne ont sait à Berlin, donne de l'ombrage à la Republique; & qu'on employe dans les Cours étrangeres des Ministres qui ne sont pas Polonois, & c. Le General Poniatowski est allé à Leopot donner

Le General Poniatowski est allé à Leopol donner les ordres necessaires aux Troupes pour veiller à la sûreté des frontieres, & le Comte Rudowski est parti pour Dresde, ayant fait prendre les devans au Bataillon des Gardes Grenadiets qui a été levé en Pologne. Le Vice Chancelier de la Couronne alimité jusqu'aprés la fête des Rois le Tribunal Assessible Comte de Wilchegh, Ambassadeur de l'Empereur, a suivile Roi en Saxe: le Prince Dolgorucki, Ministre de Russie, est retourné à Moscow; maisceux des Rois de France, de la Grande Bretagne, de Suede, & de L. H. P. les E. G. des Provinces-Unies, restent à Varsouie.

II. On parle de publier dans peu un Decretpour remettre les Grees en possession des Eglises qui leur ont été enlevées, & leur donner satisfaction sur tous les autres dommages qu'ils peuvent avoir soussets. Le Roi a aussi envoyé ordre à Mr. Le Fort, son Ministre à Moscow, de declarer au Czar,, que, sur les representations que ce Monaque a fait, saire à S. M. & à la Republique, tant par écrit, que par ses Ministres, de lui ceder le droit séo, dal sur le Duché de Courlande, moyenant des avantages considerables qu'il offroit à ce sujet, S.

des Princes &c. Decemb. 1729. 461

M. Polonoile avoit bien voulu, enconsideration, de son amitié, faire proposer à son Senat cette, affaire importante, quoiqu'elle soit directement, contraire aux Passa Conventa, asin qu'aprés avoir été mûrement examinée, elle pusse être débattue à la prochaine Diette generale des Etats de Pologne & de Lithuanie, qui doit se tenir à Grodno.

Les Ministres étrangers qui sont restés ici, disposent les matieres dont ils doivent traiter avec les Commissaires de la Republique, dans les conferences qui commenceront le 23. Janvier prochain; & les Senateurs & les Ministres du Roi ont déliberé en presence du Primat, sur les propositions faites de la part de l'Ambassadeur de l'Empereur, au sujet du renouvellement de l'Alliance conclué entre les deux Cours en 1677; Il y aura, dit-on, des Commissaires Polonois & Lithuaniens nommés pour conferer là-dessus avec S. Ex. Le Roi a fait envoyer des ordres trés-précis dans toutes les principales Villes du Royaume, pour empêcher l'impression & la distribution des libelles qui paroissent depuis peu en trés grand nombre. L'affaire de l'Evêché de Wilna, qui étoit un sujet de trouble en Lithuanie, est terminée par la démission que l'Evêque de Cholm, nommé à ce Benefice, en a faite au Roi. Le 30. le Marquis de Monti, Ambassadeur de France, donna une grande & magnifique fête à l'occasion de la naissance du Dauphin.

III. Suede. Le Roi a disposé de diverses Charges vacantes, & a nommé le Colonel Sylva son Envoyé extraordinaire, pour aller complimenter le Roi & la Reine de France sur la naissance du Dauphin: le Comte de Reenstiern, qui est actuellement à Hambourg, son Ambassadeur à la Porte, & c'est le Comte de Stralenheim qui remplace ce dernier dans le Corcle de la Basse-Saxe. Le Baron de Krassaw,

462 La Clef du Cabinet

Ministre de S. M. à la Cour de Vienne, est rapellé & on se dispole à envoyer une Ambassade solemnelle à la Cour de Russie, le Ministre qui sera revêtu de cette Commission, sera, dit-on, entr'autres, chargé de proposer un nouveau Traité de Commerce entre les deux Nations, & le Comte de Gallowin, Ambassadeur de Russie, s'érant rendu dernierement auprés du Comte de Horn, lui declara que quoique le Czar son Maître fir fortifier Wibourg, S. M. n'avoit d'autre intention que de mettre ses frontieres en sûreté; & qu'ainsi la Couronne de Suede n'en devoit prendre aucun ombrage. On parle de convoguer dans peu la Dietre generale des Etats de ce Royaume, & le 20. tous les Colleges s'assemble. ient dans la Salle des Chevaliers, pour regler les termes dont seront concus les Lettres circulaires de convocation. On y traitera, dit-on, des affaires de la dernière importance, entr'autres celle de la succession à la Couronne; cependant il y a de trés-rigoureuses défenses de rien publier à ce sujet. Le Roi a accordé un octroi à Mr. Albert Giese, pour ériger un nouveau College, dans lequel la jeunesse sera instruite de l'Histoire, de la Geographie, & autres sciences. Il a fait de violentes tempêtes sur les côtes de ce Royaume, qui ont fait périt quantité de Bâtimens. La Cour a fait avertir tous les Ministres étrangers de se conformer à l'ancien usage, qui les oblige de demander des passeports, pour les Exprés qu'ils dépêchent à leurs Cours respectives; les Gouverneurs des Places frontieres ayans ordre de faire arrêter tous ceux qui n'en seiont pas munis.

IV. Dannemare. Le 9. Octobre le Roi & la Reine reçûrent les complimens de toute la Cour sur seur heureux retour à Copenhague. Le 11. on celebra avec une magnificence toute extraordinaire l'Anniversaire.

des Princes &c. Decemb. 1729. 463 versaire de la naissance du Roi, qui entra dans sa cinquante-neuvième année, & S. M. fit à cette occasion une nouvelle promotion de six Chevaliers de l'Ordre de Dannebrack, & de six Chevaliers privés. Sur l'avis qu'on a reçu de Hambourg que le subside que la Cout de France s'est engagé de fournir à celle-ci, y étoit arrivé, la Chambre des finances a envoyé ordre de le recevoir & de le transporter ici. On apprend aussi que la Ville pe Wordenbourg vient d'être brûlée pour la troisiéme fois depuis un mois de tems; que la désolation y est inexprimable, n'étant resté sur pied que le Château, l'Eglise, 4. grosses Maisons & 9. petites; & le Roi y a envoyé un de ses Officiers pour s'informer du veritable état de cette Ville, & donner à ses pauvres Habitans tous les secours possibles. Le 21. le nouveau Duc de Holstein-Ploën partit pour aller prendre possession de ce Duché.

V. Le Roy a accordé à un fameux Négociant du Duché de Brême, qui a long-tems été au service de la Compagnie Hollandoise des Indes, un octroi pour établir un Commerce à la Chine. Comme S. M. lui fait, dit-on, esperer que divers Marchands de la Nation y prendront part, on se flatte d'en tirer de grands avantages, & on prépare déja ici deux Vaisseaux qui feront voile pour la Chine au premier ordre, & au premier tems favo-Les deux Vaisseaux destinés pour Tanquerable. bar firent dernierement voile de la Rade de cette Ville, & l'un d'eux a déja passé le Kategat. rebâtit avec toute la diligence possible l'Hôtel de Ville & les Eglises consumées par le dérnier incendie.

VI. Moscow. Les affaires de Perse retiennent toujours le Czar à Moscow: Il n'y a plus rien de certain du départ de ce Monarque pour reyenir à

La Clef du Cabinet

464

Petersbourg, & S. M. eft à la Campagne, où Elle prend les divertissemens de la saison. Le Comte Save Raguzinski est sur les rangs pour être nommé à l'Ambassade d'Espagne, & on remarque que Mr. le Fort, Envoyé extraoidinaire du Roy de Pologne, n'a plus de si grands accés à la Cour Depuis le dernier Traité conclu hu'auparavant. en Perse avec le Sultan Eschereff, les Generaux qui commandent les Troupes Russiennes en ces quartiers, ont, dit on, ordre de donner à ce Prince toute l'assistance dont il pourra avoir besoin pour repousser ses ennemis. Comme la saison est trop avancée pout transporter à Derbent les Marchandises que la Compagnie Orientale doit y envoyer par Astracan, on travaille à un grand nombre de Trainaux pour les voiturer à la faveur des neiges & des glaces. Le 23. Octobre le Czar entra dans la quinziéme année.

VII. Petersbourg. Le Consul Anglois qui faisoit ici sa résidence, est allé à Moscow, voir quel train prendra le Commerce qu'on s'est proposé d'établir par la Perse avec la Chine. Tous les Négocians errangers y seront admis; mais on craint que ce projet ne puisse s'exécuter avec sûreté, parce que les Georgiens & les Tartares étans devenus presque esclaves des Puissances qui les environnent, pourtont bien occuper les passages entre Derbent & Ispahan, & s'assurer des caravanes qu'on enverra dans la Chine. Le 15. les eaux de la Neva commencerent à geler par un violent vent du Nord-Est; mais le 23. il s'en éleva un autre de mer si terrible que les digues de la Riviere & autres furent rompues en divers endroits par le torrent des eaux, & que plusieurs ruës de la Ville furent inondées avec beaucoup de perte & de dommage. Le General Munch, Gouverneur de cette Ville, a reçû, & ensuire envoyé des ordres de la Cour des Princes & C. Decemb. 1729. 465 à tous les Officiers Generaux qui commandent dans les Villes & Provinces conquises sur la Suede, de faire venir ici tous les plus grands hommes qui se trouveront dans les Troupes Allemandes qui y ont leurs Quartiers, afin d'en former une Gatde de 300. hommes à Cheval de la même Nation, pour le service de S. M. Czarienne.

ARTICLE VII

Qui contient ce qui s'est passé de plus considerable en ANGLETERRE, en HOL-LANDE, & aux PAYS-BAS, dépuis ie mois dernier.

1. T Ondres. La Cour reviendra incessamment fire sa résidence au Palais de St. James ; le Roy l'a déclaré, & on fait toutes les dispositions necessaires pour y recevoir L. M. Le 14. Octo. bre Mr. de Reichenbach, Résident du Roi de Prusse eut sa premiere audience particuliere du Roy, & ensuite de toute la Famille Royale ; le Marquis d'Aix, Envoyé extraordinaire du Roy de Sardaigne, est revenu d'Hannover ; le Brigadier General Surton des Cours de Prusse, de Hesse Cassel & de Dannemare ; & le Prince Guillaume de Hesse-Cassel doit, dit on, venir dans peu faire un tour à Londres. On a été informé que le Parlement d'Irlande se rassembla le 4. Octobre à Dublin avec les ceremonies accoutumées, & que tout s'y étoit passé à la satisfaction de la Cour & des Peuples; aussi ne pouvoit-on charger de cette importante commission une personne plus digne de s'en bien acquitter, que le Lord Carteret, Viceroi de ce Royaume, qui par sa prudence & sa politesse, a si bien sçû concilier les interêts de la Cour, avec ceux d'une Nation qui se forme quelquesois des objets d'inquiétude, d'où peuvent naître les mécontentemens & les troubles. Le Duc de Cumberland a été indisposé: le Comte de Chestersield revient de son Ambassade d'Hollande; & Mr. Pierre King, second sils du Lord Chancelier, succede au seu Lord Pawlet dans la Charge de second Receveur de l'Echiquier; & non pas le Colonel Townshend comme on l'avoit débité. Le Duc de Ripperda, qui a tant sait parler de lui en Espagne, fait ici une très belle sigure, & a loue la belle Maison de la Comtesse de Greensboroug, située à Turnham-Greex.

II. Le 12. fix Vaisseaux de la Flotte d'Hollande firent voile de Spithead pour retourner dans leurs Ports, & salverent chacun de 13. coups de Canon celui de leur Amiral, qui y répondit de 11. coups. Ils firent aussi un pareil salut au Chevalier Walton qui commande la Flotte Angloise pendant l'absence de l'Amiral Wager, & qui y répondit pareillement par onze volées de Canon. Le 16. le Vice-Amiral Hollandois Sommelsdich les suivit avec les trois Vaisseaux restans de ladite Escadre, & les ayans joints aux Dunes, où ils avoient été obligés de relâcher par le vent contraire, il remit le 17. à la voîle pour retourner en Hollande. On les croit arrivés à present & sans danger dans le Texel, & les 3. Vaisseaux qui furent dernierement détachés de ladite Escadre, à Gibraltar. Le 18. la Flotte Angloise étoit encore à Spithead forte de 27. Vaisseaux de guerre; mais elle avoit ordre de rentrer incellanment dans les Ports d'Angleterre pour y être desarmée, excepté le Sunderland, le Drandnough, l'Assistance, l'Avis, l'Argyle, le Kinsole & le Leopard, destines à aller à Gibraltar renforcer l'Escadre Vice Amital Cawendichs. Tous les Vaisseaux que la Compagnie des Indes attendoit cette année sont heureusement revenus, excepté le Heateot, dont on n'a aucune nouvelle, & il est aussi arrivéaux Dunes deux gros Vaisseaux que l'on dit être Ossendois, qui sont chargés pour Cadix. Le Roi d'Espagne avoit fait acheter ici un Vaisseau du port de 500. tonneaux, à qui on avoit donné le nom de Dom Carlos, & qui étoit commandé par le Capitaine Barnabi, pour être du nombre des Gallions qu'on devoit envoyer en Amerique; mais ayant voulu descendre le 18. la Tamise pour se tendre à Cadix, il reçut une grande voye d'eau prés de Bleckwal, & coula malheureusement tout d'un coup à fond.

III. On celebra le 22. à la maniere accoûtumée, l'Anniversaire du Couronnement de L. M. par des réjouissances publiques, le son de toutes les Cloches de la Ville, & des décharges generales du Canon de la Tour & du Parc. Ce jour-là le Chevalier Richard Brocas, nouvellement élu Lord Maire de la Ville de Londres, alla à Kensington inviter le Prince de Galles au magnifique Dîner qu'il doit donner à l'Hôtel de Ville le 9. Novembre prochain, & S. A. R. recut son invitation avec beaucoup de bonté & d'une maniere trés-gracieufe. Le 25. il se tint un grand Conseil à Kenfington, dans lequel on rélolut de proroger encore le Parlement jusqu'au 11. du mois de Janvier prochain . afin que le Roy puille alors informer les deux Chambres du veritable état où seront les affaires de l'Europe, & on y fixa aussi le tems que laflotte devoit être désarmée. Mr. Horace Walpole, Ambassadeur du Roy à la Cour de France, doit, diton, revenir ici de Paris, pour y rester jusqu'à ce qu'on puisse renouer les conferences du Congrés de Soissons, & que les affaires soient parvenues à la ma-Gg 2

envoyé au Vice-Amiral Sommelsdich, qui commandoit l'Escadre Hollandoise, avant son départ de Spithead, un present de la valeur de 2000, livres

sterlings.

IV. Le Parlement se rassembla le 27., suivant sa derniere prorogation, & fut encore prorogé par commission jusqu'au r. du mois de Decembre prochain, & la convocation du Clergé, jusqu'au 9 du même mois. Les Commissaires de la Trésorerie ont ordonné de payer les Vaisseaux de guerre qui firent voile le 30. pour aller désapareiller à Portsmouth, où ils sont arrivés, scavoir, la Princesse Amelie, le Cornouaille, le Grafton, le Kent, le Montmouth, le Nassau, le Chêne-Royal, le Burford, le Berwich, le Kinston, le Sunderland, l'Yorch, l'Assistance, & le Flackland; Il y avoit encore le 1. No. vembre 17. Vaisseaux de guerre à Spithead, dont neuf devoient incessamment entrer dans les Ports d'Angleterre , pour y être desarmés , & les huit autres faire voile pour Lisbonne. Le 3. Novembre la Princesse Royalé entra dans sa vingt unième année. Le Comte de Chesterfield, Ambassadeur extraordinaire de Sa Maj. auprés de L. H. P. les Etats Gen. des Provinces-Unies, revint le 4. de la Haye, & le Roy a donné au Brigadier General Sutton, le Regiment vacant par la mort de Mr. Growe, en reconnoissance des importans services qu'il a rendus au Gouvernement dans le cours de ses négociations en Allemagne : Une Commission à austi passé les Sceaux, qui constituë le Duc de Devonshire Lord Lieutenant, & Maître des Comptes de la Province de Derby. On apprend de Douvres que le Comte de Broglio, Ambassadeur de France, y arriva le 4. de Paris par Calais, & S. Ex. est atrendue ici de moment à autre. Les Commisfaires

des Princes & c. Decemb. 1729. 469 saires de l'avitaillement ont encore freté quelques Bâtimens pour transpotter à Gibraltar des recrués & des provisions, & il partit dernierement pour Gravesend huit Vaisseaux de la Compagnie des Indes Orientales, qui doivent faire voile pour ces Pays-

là au premier tems favorable.

V. Le Roy, la Reine & la Famille Royale revinrent le 7. de Kensington au Palais de St. James, pour y faire leur résidence pendant l'hyver, & le 3. le Prince de Galles, accompagné d'une nombreuse suite de Seigneuts, alla à Derptfort voir lancer à l'eau le Windsor, Vaisseau de 60. pieces de Canons. Le 10. le Roy entra dans sa 47. année, & il y eut à cette occasion grande sête & réjouissance à la Cour & à la Ville. S. M. a donné au Brigadier Pantou le Gouvernement du Château de Darmouth, dont Mr. Sutton a joui, & qui outre le Régiment dont il vient d'être gratifié, a encore été clevé à la dignité de General Major, par une Patente partieuliere. Il est arrivé ici un nouvel Ambassadeur du Roi de Maroc, qui a été transporté de Ste. Croix en Barbarie, & débarqué à Deale par un Vaisseau Anglois; & le Comte de Kinnoul, Ambassadeur de S. M. à la Porte, le Lord Duplin son fils & fon Secretaire allerent dernierement s'embarquer à Portsmouth à bord du Torrington, Vaisseau de guerre, qui a ordre de les transporter à Constantinople, & d'en ramener Mr. Stanian, qui depuis 14. ans remplit cette Ambassade. Le Comte de Broglio, Ambassadeur de France, est revenu à Londres avec toute sa famille.

VI. Hollande. Le 21. Octobre les Etats d'Hollande & de Westsfrise se sepaterent jusqu'à une nouvelle convocation. Le Vice-Amiral Sommelsdich est rentré dans les Ports d'Hollande avec l'Escadre qu'il commandoit, & qui avoit joint à Spithead la

Gg 3 Flotte

Flotte Angloise qui y a été à l'ancre pendant tout l'Eté. Le Chevalier Ozorio, qui a fait ici pendant long-tems les affaires du Roy de Sardaigne, est rapelle à Turin, & le Comte de Cujane vient le remplacer. Mr. Hop retourne à son Ambassade de Londres, & le Comte de Chesterfield, Ambassa. deur extraordinaire du Roy de la Grande-Bretagne auprés de L. H. P. les E. G., est allé faire un Lour en Angleterre. Le 25. le Reigersbroëck Vaisseau de la Compagnie des Indes Orientales, entra un Texel revenant de Batavis très-richement charpé, pour le compre des Chambres respectives. Les Seigneurs Etats d'Hollande & de Westfrise sont convoqués pour le Mercredy 16. Novembre, & les Lettres circulaires ont été envoyées dans toutes les Villes de la Province.

VII. Pays-Bas. Bruxelles. Comme il s'est glisse dans la Province de Flandres de grands abus contre les prérogatives de la Noblesse, & la teneur des placarts qui reglent le port des armes, le Gouvernement a établi un Heraut d'Armes dans cette Province, en faveur du Substitut Bailly de la Ville d'Ostende, avec 600. florins d'apointemens, payables par la Caisse du Fiscal de l'Amirauté. Le Marquis de Ruby s'est volontairement démis du Gouvernement d'Anvers, & est parti pour la Cour de Vienne, aprés avoir pris congé de la Ser. Archiduchesse Gouvernante; & le Marquis de Los Rios fait aussi état de partir incessanment pour la Cour d'Espagne. La Ser. Archiduchesse Gouvernante a été incommodée d'un rhume; Le General Comte de Wallis est parti pour son Gouvernement de Transilvanie, l'Archevêque de Vienne en Daubliné. qui étoit ici avec le Prince d'Auvergne son fiere. est retouiné en France. Le 6. Novembre on cele-Bra avec beaucoup de magnificence la Fête de St. Charles

des Princes &c. Decemb. 1729. Charles, dont l'Empereur porte le nom, & qui avoir été remise à ce jour-là à cause de l'indispofition de l'Archiduchesse. S. A. S. dina ce jour-là en public, & donna le soir gratis à la Noblesse le divertissement de l'Opera & d'un grand Bal qui dura toute la nuit. Le 10. Mr. d'Assendelst, Résident de L. H. P. les E. G. des Provinces Unies. eut sa premiere audience de l'Archiduchesse, étant introduit par le Comte Viscomti premier Ministre. Le 12. la Ser. Archiduchesse prit le divertissement de la chasse du Cerf dans le Bois de Soignies, pour la premiere fois depuis le rétablissement de son indisposition, & le soit Elle assista dans le grand Theatre ala representation d'un nouvel Opera Ita. lien, intitulé, Alexandre Severe.

VIII. Luxembourg. Le 19. fête de Ste. Elisabeth dont l'Imperatrice & la Ser. Archiduchesse, Gouvernante de Pays Bas portent le nom, Mr. de Magauli Colonel d'Infanterie, & nommé par les Cours de Vienne & de Bruxelles Commandant dans la Ville & Province de Luxembourg, depuis le départ du General Comte de Wallis, que l'Empereur a honoré du Gouvernement de Transilvanie, sit chanter en solemnité la grande Messe dans l'Eglise des Recolets de cette Ville, & ensuite le Te Deum, auquel il assista avec tous les Officiers de la Garnison, & les Etats de ladite Province pour lors assemblés, qu'il regala ensuite trés splendidement à diner.

ARTICLE VIII.

Contenant les Naissances, Mariages & Morts des Princes & autres Personnes illustres, dépuis le mois dernier.

I. Aissances. La Vicomtesse de Hinchinbroke, Epouse du Lord François Seymour, mour, est accouchée à Londres d'un fils.

La Marquise de Bichi est accouchée d'un fils à

L'Epouse de Dom Rodrigues de Souza Coutinho est accouchée à Lisbonne de son quatriéme fils.

L'Epouse du Lord Bernard est accouchée à Londres d'un fils.

La Connêtable Colonna est accouché d'un fils à

II. Mariages. Le Comte Henri-Auguste de Stolberg-Schwarizo a épousé à Ingelsingen Mademoiselle Frederique-Charlotte, née Comtesse de Hohenlohe & de Gleichen.

Le nouveau Duc d'Holstein Ploën épouse à Breslass en Silesse, la Comtesse Douairiere de Malzan.

Le Comte d'Holstein, Grand Bailli de Flensbourg, épousa le 25. à Copenhague, Mademoiselle de Holstem, en presence du Roi & de la Reine, & de toute la Famille Royale, qui assistement à leurs Nôces.

Le Baron de Morteke, Colonel au service de l'Empereur, épousa dernicrement à Vienne en presence de l'Empereur & de toute la Famille Imperiale, la Comresse Maximilienne de Trautmansdorss, Dame de Chambre de l'Imperatrice Regnante.

Le Lord Glenorchi, fils unique du Comte de Broadalbin, épouse à Londres Mademoiselle Cham-

bers.

III. Morts. Mr. Samuel Vincent, l'un des Amiraux de la Flotte de la Grande-Bretagne, est mott à Londres.

Mr. Ewoud Vander-Dussen, Seigneur de Zouteven & de Middelharnasch, Bourguemaître de la Ville de Delft, & Député ordinaite à l'Assemblée de L. H. P. les E. G. pour la Province d'Hollande, mourut le 17. à Delft.

La

des Princes &c. Decemb. 1729. 473

La nuit du 14. au 15. Octobre mourut subitement à Versailles, la Marquise de Nesse, Dame d'honneur de la Reine de France.

Dona Lucrece Therese Ladron y Sylva, premiere Dame de Chambre de la Reine d'Espagne, doiiairiere de Charles II. est morte à Bayonne âgée de 75. ans.

Le Marquis de Druys, Brigadier des Armées du Roi, & Lieutenant de la premiere Compagnie des Gardes du Corps, mourut le 19. à Paris, âgé de

18. ans.

Le Bann de Pechman, Evêque de Bedur, & Conseiller Privé de l'Empereur, est mort dans sa résidence.

Mr. Adrien de Spieringshoek, l'un des anciens Bourguemaîtres, & Directeur de la Compagnie des Indes Orientales, pour le College de la Meuse, est mort le 28. à La Haye.

Mr. d'Ombreval, ci-devant Lieutenant General de Police de la Ville de Paris, y est mort d'une attaque d'apoplexie.

La Duchesse de Richelieu est morte à Paris.

Le 28, moutur dans la même Ville Mr. de la Moignon, Marquis de Basville, Commandeur & Secretaire des Ordres du Roi & Préfident à Mortier au Parlement de ladite Ville.

Le Lord Guilford est morr à Londres.

Le General Comte de Braun est mort à Pavie. pour avoir mangé des champignons de mauvaile qualité. Le Chevalier Jean Delfino, Ambassadeur de la Republique de Venise à la Porte, est mort à Constantinople après six jours de maladie.

Dom Jean Zapara, Evêque de Majorque, nonmé depuis peu à l'Evêché de Leon, est mortà Ma-

drid aprés quelques jours de maladie.

TABLE GENERALE ET

Alphabetique des principales matieres contenues dans ce Tome L I.

and finite and the second of t
A Llemagne. 48. 127. 207. 285. 372. 447
Angleterre. 64. 146. 249. 306. 390. 465
\mathbf{B}_{\bullet}
D Arbarie. 26. 186. 259. 340. 422
Benevent. 27. 107
Bologne. 36. 114. 194
Berlin. 56. 133. 216. 295. 379 454
Bruxelles. 72. 152. 235. 312 470
Barcelonne. 101
Brest.
Bern (Orage violent arrivé à) 126
Bellegrade. 288
Bref du Pape adressé à Dom Calmer, Abbé de Se-
nones. 412
C.
Adix. 24. 184. 259. 420
Compiegne. 38
Ceremonie faite à Seville de la Translation du Corps
de Saint Ferdinand. 98
Coire. 435
Cologne. 217
Civita Vecchia. 192
Compliment sait à la Reine de France de la part de
Mesdames de France ses filles, au sujet de la
naissance du Dauphin. 272. Autre fait au Roi
de la Grande-Bretagne, sur son heureux retour
en Angleterre, par le Lord Maire & les Alder-
mans de la Ville de Londres. 394
D.
Resde. 55. 134. 217. 381. 455
Dannemarc. 61. 143.227. 304. 389. 462
Discours de S. Brit. aux Chambres de son Parle-

- ment

Table des matieres.

ment avant son départ pour ses Etats d'Allema-
gne, 68. des Députés de la Regence de Tripoly
au Roi de France, pour demander pardon à S.
M. au nom de leurs Principaux, des insultes
- commises par leurs Vaisseaux à ceux de France.
277
Decret Imperial de Commission dans l'assaire de
Meklembourg, communiqué à la Dictatuse de
la Diette de l'Empire, par le Prince de Furstem-
berg.
Discours des Députés de la Regence de Geneve au
Resident de France au sujet de la naissance du
Dauphin. 408. de Mr. Walpole Ambassadeur
d'Angleterre, au même sujet. 438
d'Angleterre, au même sujet. 438 Decret de la Canonisation du B. Pierre Fourrier de
Mathincourt. 427
Ε.
T Nigmes. 14. 95. 176. 248. 352. 414
Espagne. 14. 95. 176. 248. 352. 414 19. 95. 179. 252. 334. 415
F.
Lorence. 34. 113. 192. 267. 346. 432
France. 34. 113. 192. 267. 346. 432 38. 118. 199. 271. 352. 436
Francfort. 217
G.
Ibraltar. 25. 106. 185. 258
Genes. 35. 196. 268. 347. 434
Guastalla. 36
H.
T Annover. 57. 133. 212. 292. 378
Annover. 57. 133. 212. 292. 378 Hollande. 71. 150. 234. 310. 397 469 Haranoue du Comte de Balagnos. Ambassadeut de
Harangue du Comte de Balagnos, Ambassadeur de
l'Empereur, faite au Doge & Sénat de Venise,
le jour de sa premiere Audience publique, 115
I.
Talie. 27. 107. 187. 260. 425
Talie. 27. 107. 187. 260. 425 Gournal de la Diette generale des Etats de Polo-
gne

Table des matieres. gne & de Lithuanie assemblée à Grodno. 298.

Sac or ac Ettinan	mie anembree a Grodnor 2704
	383
	L.
Itterature.	3. 83. 163. 243. 323. 403
Lorraine.	3. 47. 83. 371. 447
Londres.	64.446. 306. 390.465
Letire du Roi d'An	gleterre au Clergé d'Ecosse. 65
Lisbonne.	186. 339. 421
Luxeembourg.	398.471
Ligues Grises.	177. 350. 435
Lettre du Roi de Suc	ede au Roi de Pologne au sujer
de la paix conclu	ë entr'eux 223. autre de S.M.
Polonoise au Ro	i de Suede au même sujet 225.
	France aux Etats Generaux des
Provinces-Unies	au sujet de la naissance du Dau-
phin.	311
Là Haye.	234. 310
Livourne.	267
Lettre Circulaire du	Roi de France aux Evêques du
	faire chanter le Te Deum en
	de la naissance du Dauphin.326
\ \	М.
Andemens de	es Evêques de Toul & de Ver-
dun, qui c	es Evêques de Toul & de Ver- ordonnent des prieres publiques
	l'ame de feu S. A. R. de Lor-
	l'Evêque de Châlons au même
sujet, 175. des	Vicaires Generaux du Chapitre
	drale de Paris, pour obtenir de
Dieu l'henreuse de	élivrance de la Reine de France,
274. de l'Evêque	de Merz, qui ordonne des prie-
res en actions de	graces de la naissance du Dau-
phin.	327
*.	. 117. 196. 269. 349. 434
3/	-1-517007- 717- 171

62. 144. 228. 304. 389. 463

123. 199

Mequinez

Moscow.

Marly.

Munster.

Table des matieres.

		• •		
Mequinez.				340
Modene.				349
Mecklembonrg.				456
	N.			
Aples.	33. 112. 193.	266.	346.	431
Aples. Naissances	, Mariages , Mort	5. 73.	153.	236.
- 33	D , •	313.	398.	471
	P.			
Ortugal.	25. 105. 186.	258.	339.	42 E
Paris.	44. 124. 205.	28I-	369.	444
Port Louis.				46
Pologne.	58. 140. 220.	297.	385.	459
Pays Bas.	72. 152.			
Pompe funebre de				
Petersbourg.			228.	
Port Ste. Marie.		179.	252.	334
Palatinat.			•	218
Prusse.			295.	379
Presbourg,				376
	R.			
Elation de 1 mucene.	a Canonization d	lu B.	lean N	Tepo-
mucene.			, 10	. 9I
Rome.	29. 107. 187.			
Rescrit de l'Emp				
	au Duc de Wolfe			
	etirer leurs Trou			
Meklembourg		•		130
Ratisbonne.	134.	290.	381.	-
Relation de ce qu				
	e la naissance du			
		•		353
Résolutions prises	dans le Conseil	des S	enateu	rs de
Pologne tenu				385
	S.			
C Uite de la Lo	ettre des Prélats	de Fran	nce au	Roi
3	14.95.			
				uisse.

Table des Matieres.

and the second s		
Suisse.	37. 118. 197. 271. 3	50
Saxe.	55. 134. 217. 381. 4	55
Suede.	60. 143. 221. 304. 388. 50	5 I
St. Remy (embra	sement du Couvent des Capuci	ns
de)		2 8
Schwetzinghen.	2.1	8
Stoile.	267. 41	11
Seville.	41	٠,
22 - 20 - 21	T.	•
Oulon.	12	Ž
Turin.	197. 270. 350. 43	4
Traité de paix co	nola entre la Russie & le Sulta	
de Perse Eschere		
	v.	•
T Enise.	34. 114. 195. 267. 34	8
	8. 127. 207. 285. 372. 44	
Varsovie.	58. 22	
Versailles.	118. 271. 352. 43	
	a convocation de la Diette gen	
	& de Lithuanie. 14	
	W.	Ĩ
TIT Urtzbourg.		8

Extractum extensionis Privilegii impressorii Sacra Casarea & Catholica Majestatis, ad sexennium.

X Mandato Sacræ Cæfareæ & Catholicæ Majestatis, omnibus & singulis Typographis ac aliis quibuscunque Librariam negociationem exercentibus, feriò firmiterque inhibetur, ne quisquam Libellum cui titulus La Clef du Cabinet, (quem imprimendi foli Andreæ Chevalier, Bibliopolæ & Typographo Luxemburgensi facultas data est) inter Sacri Romani Imperii, Regnorum & Dominiorum Suæ Cæfareæ & Catholicæ Majestatis hæreditariorum fines, simili aliove charactere aut forma excudere, recudere, vel aliò excudendos seu recudendos mittere, aut alibi etiam impressos adducere, vendere & distrahere clam seu palam, citra supranominati Andreæ Chevalier consensum, audeat vel præsumat, sub pœnâ privationis quorumcunque exemplarium, & insuper mulchæ quinque Marcarum auri puri fisco Cæsareo, & parti læsæ exæquo decernendæ. Datum Viennæ 20. Martii 1727. Infrascripti erant CAROLUS. (L.S.) Vt. FRID. CAR. COM. DE SCHONBORN. Ad Mandatum Sacræ Cæsareæ Majestatis proprium. P. W. Noв. Dom. DE GEORGENTHAL.